



**Brief technique de l'Accélérateur de
la Grande muraille verte N°3**

JUIN 2022

**Unis pour la Terre : de la création
de coalitions nationales à la
préparation d'une liste de projets
bancables pour la Grande muraille
verte**



United Nations
Convention to Combat
Desertification

United for land



Table des matières

- Le mandat de l'Accélérateur de la Grande muraille verte.....2
- Quelles avancées ont été réalisées en termes d'harmonisation du cadre de programmation, d'intervention multi-acteurs sur les piliers et de mesure d'impact ?.....4
 - Le cadre de redevabilité
 - Des approches multi-partites coordonnées
- Quel soutien a-t-il apporté pour connecter les acteurs et briser la spirale où les pays se demandaient où étaient les financements et les bailleurs où étaient les projets ?.....7
 - Les coalitions nationales GMV
 - Dialogues techniques et Dialogues de Haut-Niveau
 - Plaidoyer auprès des partenaires financiers
- Quelles initiatives réussies l'accélérateur a-t-il pu promouvoir au Sahel et quelles mesures pour impliquer le secteur privé, la société civile et la recherche/innovation dans les efforts de la GMV?.....8
 - L'étude sur la mobilisation des acteurs non étatiques
 - La recherche de Héros de la Grande muraille verte
 - Relations avec la communauté scientifique
- Quel impact la Grande Muraille Verte a-t-elle eu jusqu'à présent ?.....11
 - Suivi de l'impact
 - Suivi financier
- Annexes.....15
 - Cartographie des priorités des pays
 - Évaluation des besoins des agences nationales de la GMV
 - Analyse du pipeline de projets bancables soumis par les pays
 - Détails des projets GMV déjà existants dans le pipeline du sommet One Planet
 - Liste des contributions scientifiques 2022





• Le mandat de l'accélérateur GMV

En septembre 2020, les Ministres de l'Environnement de la Grande Muraille verte se sont réunis et ont lancé un appel à la communauté internationale pour mieux coordonner les efforts suite à la publication du rapport d'état d'avancement de la Grande Muraille verte.

En janvier 2021, lors du One Planet Summit Biodiversité, le Forum d'investissement pour la Grande muraille verte a été organisé au Palais de l'Élysée à Paris sous le leadership de :

- M. Emmanuel Macron, Président de la République française
- M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie
- M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine
- SAR Le Prince de Galles

Les principales annonces du Forum ont été :

1. 9 organisations internationales se sont engagées à coordonner leurs efforts avec l'APGMV autour de 5 piliers d'action et 1 vision en commun.
2. Un financement total de 19 Milliards de US Dollars pour 2020-2025 a été annoncé.
3. La création de l'Accélérateur de la Grande muraille verte hébergé à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification pour mettre en place un système de suivi-évaluation harmonisé autour de 5 piliers d'action et 1 vision, publier un rapport annuel d'état d'avancement et organiser une réunion annuelle de suivi rassemblant tous les acteurs.
4. La valorisation du secteur privé dans la réalisation des objectifs de la Grande muraille verte avec l'annonce d'une enveloppe de 2.5 Milliards d'Euros de la Natural Capital Investment Alliance pour investir dans les chaînes de valeurs participants aux efforts de neutralité de la dégradation des terres.

L'accélérateur de la Grande muraille verte a été créé et hébergé par UNCCD en avril 2021. Dirigé par le Mécanisme Mondial par l'équipe Sahel, l'équipe accélérateur est composée de 2 chargés de projets qui sont sous la supervision de la responsable senior pour le Sahel. La mission est :

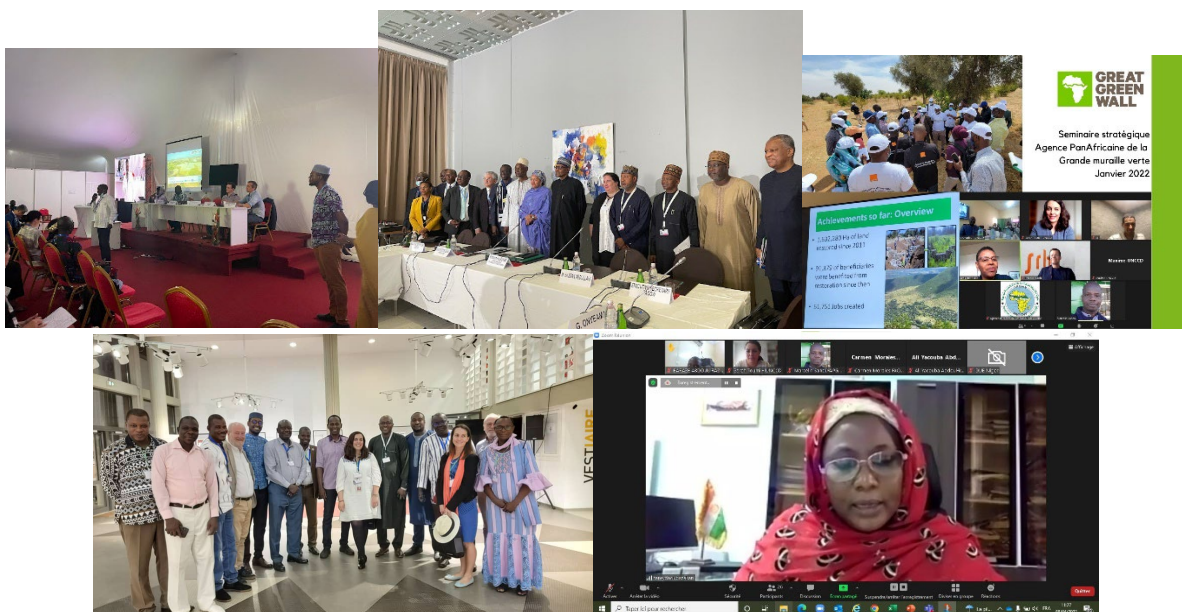
- Coordonner les efforts de tous les acteurs grâce à l'harmonisation des indicateurs de mesure de l'impact
- Appuyer une mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte par une approche multi-acteurs et structurée basée sur cinq piliers ;
- Permettre une cartographie plus complète des financements disponibles et des projets
- Connecter les acteurs pour mettre à l'échelle les initiatives réussies et promouvoir le Sahel comme terre d'opportunités
- Intégrer le secteur privé, la société civile et la recherche/innovation dans les efforts de la Grande muraille verte

L'accélérateur a commencé par travailler sur le cadre de redevabilité – travailler avec tous les acteurs pour uniformiser les approches sous les 5 nouveaux piliers. Cela a permis d'une part de fédérer tous les acteurs autour d'un tronc commun et de dialoguer sur la base d'ambitions renouvelées et coordonnées, dépassant le simple programme de plantation d'arbres pour proposer une mosaïque d'initiatives dans un programme développement basé sur la restauration des terres.

Plusieurs activités ont été menées :



- Création d'une taskforce des partenaires financiers avec des réunions régulières et Développement d'un cadre de suivi financier harmonisé pour les partenaires financiers - Préparation de l'analyse financière et note sur la mobilisation des financements.
- Création d'une taskforce suivi-évaluation avec les responsables suivi-évaluation des agences nationales GMV et Développement d'un cadre de suivi-évaluation harmonisé pour les agences nationales de la grande muraille verte
- Création d'une taskforce communication avec l'APGMV et l'Union Africaine et développement d'une stratégie de communication – Organisation de formations pour les journalistes des pays GMV, et pour les chargés de communication des ministères de l'environnement.
- Création de la taskforce « plateforme » pour fédérer autour de l'APGMV les acteurs régionaux leaders sur la collecte de données et le traitement de l'information.
- Préparation d'une cartographie des acteurs financiers, étatiques, non étatiques, techniques
- Organisations d'évènements de haut niveau et de niveau technique pour soutenir le dialogue entre les acteurs
- Soutien consultatif et plaidoyer à tous les niveaux de prise de décision
- Supervision d'un consultant pour mener une étude sur la mobilisation des acteurs non étatiques
- Supervision d'un consultant pour développer le programme « Les Héros de la GMV »
- Supervision d'un consultant pour préparer le cahier des charges de la plateforme de suivi-évaluation
- Supervision d'un consultant pour la préparation d'un pipeline de projets et l'identification des besoins des ANGMVs
- Supervision de deux consultants pour faire l'analyse genre et l'analyse de risque du projet ADA pour l'APGMV
- Préparation de notes de concepts pour la création d'un fond catalytique pour le secteur privé, pour l'intégration de la GMV dans le cadre du plan protéines végétales
- Préparation et mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources 2022
- Soutien à l'animation et secrétariat des coalitions nationales





- Quelles avancées en matière d'harmonisation du cadre de programmation, d'intervention de multi-acteurs sur les piliers et de mesure d'impact ?

1. Le cadre de redevabilité :

L'ensemble des partenaires financiers et techniques engagés dans la coalition Grande muraille verte du One planet summit, ainsi que les agences nationales de la Grande muraille verte, et l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte, ont travaillé ensemble sur la mise en place d'un cadre de redevabilité depuis mai 2021.

Cela a mené à la mise en place de 2 outils :

1. Le tableau de suivi financier annuel pour suivre les engagements et décaissements par piliers et par pays pour chaque partenaire financier.
2. Le tableau de suivi de l'impact annuel pour suivre les réalisations sur le terrain par piliers, pour chaque agence nationale de la grande muraille verte.

Ces outils de collecte de l'information permettent ensuite à l'agence panafricaine de la grande muraille verte et à l'accélérateur d'agréger puis d'analyser et évaluer l'état d'avancement (voir document « Cadre de redevabilité »).

2. Les approches multi-acteurs coordonnées :

Les partenaires techniques et financiers se réunissent chaque 6 semaines afin de présenter leurs programmations, se prononcer sur les outils proposés par l'accélérateur, et dialoguer avec l'APGMV et les ANGMVS. Lors des 12 derniers mois, le travail de l'accélérateur a consisté à compiler les informations sur chaque programme existant pour chaque partenaire financier, ainsi que les opportunités financières disponibles (voir document « Note mobilisation des financements »).

L'accélérateur a organisé une série d'évènements avec l'APGMV pour engager un dialogue entre les partenaires financiers et les Etats :

3. Dialogue de haut niveau sur le financement de la GMV (octobre 2021)
4. COP26 – Evènement de haut niveau sur la restauration des terres en Afrique : cas de la Grande muraille verte (novembre 2021)
5. Participation de l'accélérateur pour la préparation du programme « Plan protéines végétales de l'Union Européenne », mobilisation de la Banque mondiale, le FIDA, la Banque européenne d'Investissement, la Banque Africaine de Développement et compilation des propositions en vue du Sommet EU-UA (février 2022)
6. Réunions stratégiques individualisés entre l'APGMV et les partenaires financiers pour identifier les priorités régionales de chacun et proposer des pistes de collaboration.
7. Réunions individuelles pendant la UNCCD COP15

A ce jour, l'accélérateur a joué le rôle d'intermédiaire pour faciliter le dialogue, faire des propositions stratégiques, et recueillir les propositions, et surtout maintenir le niveau d'ambition à haut niveau.



- Quel soutien a-t-il fourni pour connecter les acteurs et briser la spirale où les pays qui se demandaient où sont les financements et les bailleurs où sont les projets ?

1. Les coalitions nationales GMV

Suite à l'analyse des données financières, des entretiens qualitatifs et quantitatifs réalisés ainsi que l'analyse des besoins des agences nationales de la grande muraille verte, il est apparu que le principal frein à la mobilisation des ressources était le positionnement des agences nationales. Ces agences sont sous la direction du ministère de l'environnement de leur pays. Or les partenaires financiers dialoguent tous au niveau de chaque pays avec un interlocuteur : le ministère des finances et du plan. Il y a donc une nécessité à communiquer sur les opportunités disponibles, non seulement auprès du ministère des finances et du plan, mais également des ministères sectoriels qui préparent des projets pour le budget de l'Etat.

Les coalitions nationales font partie des priorités établies par l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte lors du sommet des Chefs d'Etats de décembre 2021 et lors du Séminaire stratégique de janvier 2021 durant lequel l'accélérateur a proposé la stratégie janvier-juin 2022 adoptées par l'ensemble des participants.

Lors de la réunion des ministres de la GMV en juin 2022, l'accélérateur proposera le résultat de la stratégie du 1^e semestre, et la stratégie du 2nd semestre. Celle-ci sera d'avantage axé sur la préparation d'un pipeline de projets.

2. Les dialogues de haut niveau et techniques

L'accélérateur a permis de faciliter le dialogue entre les acteurs, aussi bien à haut niveau qu'au niveau technique en fournissant des données sur les financements disponibles, et l'intérêt politique majeur de l'initiative. L'équipe soutient l'AGMV de manière constante pour l'organisation de tous les évènements en fournissant des propositions stratégiques, des plans d'actions, des listes de contacts.

L'accélérateur a publié plusieurs documents à destination du grand public, des partenaires financiers, et des Etats pour fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une compréhension commune des enjeux et offrir des pistes de collaboration et d'action.

L'accélérateur a publié le « kit de communication » de la Grande muraille verte qui rassemble l'ensemble des informations.



3. Le plaidoyer auprès des partenaires financiers

Grâce à la sollicitation régulière des partenaires financiers, l'invitation aux dialogues techniques et de haut niveau, l'accélérateur accompagne le maintien du Momentum politique autour de la Grande muraille verte, et s'assure que chaque institution financière réponde de ses engagements du One planet summit. L'accélérateur a ainsi facilité l'identification d'un point focal pays pour chaque partenaire financier, ainsi que d'un point focal régional pour chaque partenaire financier.

Ce maillage resserré permet d'accéder plus facilement aux informations, mais aussi de mobiliser rapidement les bons interlocuteurs pour négocier avec les agences nationales GMV, et les ministères au niveau de chaque pays.

Avec l'étude sur la mobilisation des acteurs non étatiques, et le programme « Héros de la Grande muraille verte », l'accélérateur appuie le plaidoyer de l'APGMV pour le financement de la société civile, du secteur privé, de la recherche, des collectivités territoriales, et plus généralement tous les acteurs de terrain qui aujourd'hui ne bénéficient d'aucune opportunité de financement via les partenaires du One planet summit.

- **Quelles initiatives réussies l'accélérateur a-t-il pu promouvoir au Sahel et quelles mesures pour impliquer le secteur privé, la société civile et la recherche/innovation dans les efforts de la GMV ?**

L'accélérateur n'a pas encore fait la promotion d'initiative réussies, et s'est concentré sur la mise en place de procédures de travail qui puissent permettre la meilleure mobilisation des ressources, et un suivi-évaluation performant et bien adopté par les acteurs.

Cependant, nous prévoyons la présentation de l'étude sur la mobilisation des acteurs non étatiques qui inclue une cartographie et propositions pour mieux prendre en compte ces acteurs importants. Nous préparons activement également une campagne de communication sur les « Héros de la Grande muraille verte » qui paraîtra durant la Caravane des jeunes de l'APGMV. Ce sont 100 héros de l'engagement (entrepreneurs, activistes, influenceurs, scientifiques, élus locaux) illustreront l'importance de financer les acteurs de l'innovation à l'échelle des territoires.

a. L'étude sur la mobilisation des acteurs non étatiques

En juin 2021, l'accélérateur a commencé à travailler avec les acteurs non étatiques en participant à un webinaire organisé par le Comité scientifique français de la désertification pour expliquer son travail et recueillir des propositions et axes de travail de la part d'acteurs non étatiques pour initier une feuille de route.

En septembre 2021, lors du congrès mondial de l'UICN, l'accélérateur, l'APGMV, la Mauritanie et la France ont organisé la première conférence rassemblant les acteurs étatiques, financiers et non



étatiques pour illustrer la nouvelle dynamique et le dialogue structuré entre toutes les parties prenantes essentielles à l'accélération des activités sur le terrain.

En octobre 2021, l'accélérateur a participé à une série de rencontres organisée pendant le Nouveau Sommet Afrique-France à Montpellier (France) par le CARI, le Comité scientifique français de la désertification, l'Université de Montpellier. Suite à la participation de plus de 200 représentants d'organisations non étatiques, en ligne et en présentiel, des axes de travail sont ressortis :

- Vers des programmes de préparation / d'appui à la rédaction de projets GMV
- Mieux impliquer les acteurs des OSCs et de la recherche dans la dynamique de la GMV et de l'accélérateur via un programme d'accompagnement des acteurs de terrain de la GMV.
- Mieux concilier approche territoriale et approche économique dans les projets
- Pour de meilleures connexions entre les acteurs GMV aux opportunités et connaissances existantes et Création d'un hub multi-acteurs de la GMV
- Tendre vers des mécanismes de suivi-évaluation et de rapportage
- Mobiliser tous les savoirs pour les Innovations sur le terrain / Agroécologie NBS
- Les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la GMV

En novembre 2021, lors de la COP26 Climat à Glasgow, l'accélérateur a organisé une réunion de haut niveau en présence des Chefs d'Etats, des dirigeants des institutions financières et techniques, et de représentants de la société civile, durant laquelle le rôle essentiel des acteurs non étatiques a été mis en exergue, et la préparation d'une feuille de route effective pour « transformer les milliards en hectares » a été demandée.

UNCCD a commandité, dans la continuité de ces efforts, et à la suite de la demande formulée par les représentants de haut-niveau de la Grande muraille verte, une étude sur la mobilisation des acteurs non étatiques de la Grande muraille verte. Un consultant a été recruté et sa mission s'est déroulée de février à juin 2022.

Cette étude a permis d'identifier plus de 1500 acteurs non étatiques grâce à la réalisation d'une cartographie, une enquête en ligne sur la perception de la Grande muraille verte, des entretiens qualitatifs avec les acteurs politiques, gouvernementaux, et représentants des principaux réseaux non étatiques, mais également la réalisation de 4 ateliers en ligne présentant des exemples, et appelant à témoignage les participants sur les axes de travail définis en octobre 2021.

- 24 mai 2022 : Construire des approches territoriales incluant la dimension économique.
- 31 mai 2022 : Améliorer les connexions entre les acteurs et les opportunités et les connaissances existantes
- 2 juin 2022 : Mobiliser tous les savoirs pour les innovations sur le terrain
- 7 juin 2022: Build support programs for actors of the GGW (in English)

Chaque atelier a présenté deux expériences de terrain, et donné la parole aux participants pour témoigner de leurs expériences. Au total, ce sont plus de 200 participants qui ont échangé et des dizaines de témoignages collectés.

En avril 2022, l'Accélérateur de la Grande muraille verte a participé à l'atelier de travail organisé par le PNUE à Niamey sur le thème « 2^{ème} Rencontre des Points Focaux FEM et de la GMV sur la préparation des portefeuilles des projets dans les pays de la GMV ».



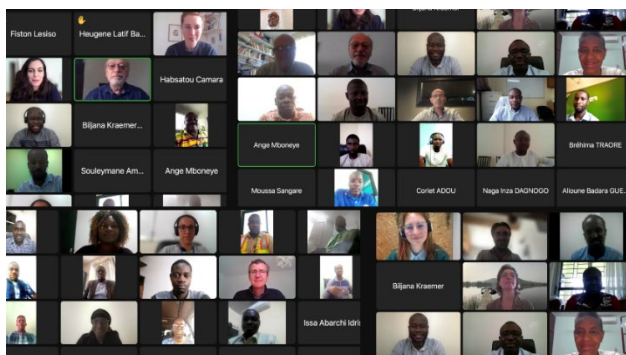
En mai 2022, lors de la COP15 Désertification, l'Accélérateur a participé à une série d'évènements organisés par les partenaires de la Grande muraille verte, et organisé la journée Grande muraille verte sur le Pavillon de Rio, durant laquelle tous les acteurs de divers horizons ont pu dialoguer durant toute une journée riche en débats et idées.

Le 9 juin 2022, l'Accélérateur GMV organise l'atelier de restitution de l'ensemble de ce travail sur le thème : « Comment faire progresser la communauté des acteurs non étatiques de la GMV ? »

8 recommandations sont sorties de cette étude :

1. Porter la GMV au plus haut niveau politique dédiée à l'amélioration des conditions de vie des populations
2. Mettre en place des mécanismes de dialogue multi-acteurs, multi-secteurs autour des objectifs de la GMV
3. Se rapprocher des organisations de producteurs et les associer à la GMV
4. Confier aux collectivités territoriales un rôle central de maîtrise d'ouvrage locale
5. Faciliter des mécanismes locaux de sécurisation foncière
6. Définir des modalités pratiques de dialogue pour la planification, de concertation pour l'action aux niveaux local et national
7. Mettre en place des cadres législatifs et réglementaires favorables aux initiatives locales
- 7'. Établir des critères et des procédures d'engagement pratiques, simples et clairs
8. Intégrer le plus grand nombre d'acteurs grâce à un système de reconnaissance de différents niveaux d'engagement des acteurs et des actions

L'étude propose aussi des prochaines étapes :



Désertif'actions en octobre

- Vers la définition de nouveaux programmes ciblés sur les acteurs non étatiques pour renforcer leur rôle avec l'aide des PTF
- Vers une meilleure représentation des OSC dans les instances de la GMV : initier un conseil consultatif régional des acteurs non étatiques lié/rattaché à l'APGMV ou à l'UA
- Pour une implication des OSC dans les coalitions nationales GMV
- Un nouveau point d'étape lors du sommet

b. La recherche de Héros de la Grande muraille verte

La Grande Muraille Verte a attiré l'attention du monde entier en tant que symbole de l'ingéniosité et de la détermination de l'humanité. En effet, la Grande Muraille Verte est la somme des efforts



d'individus vivant dans les 11 pays qui ont rejoint l'initiative. Placée dans le cadre du programme phare "Land Heroes Program", la campagne Great Green Wall Heroes vise à mettre en lumière les histoires de ces individus, en identifiant 100 acteurs locaux et porteurs de projets de la GMV et en présentant leur travail aux communautés locales et mondiales.

La campagne vise à :

- Augmenter la notoriété de la Grande Muraille Verte
- Permettre le développement de partenariats pour accroître le développement de la sensibilisation sur la Grande Muraille Verte
- Encourager la collaboration entre les Héros GMV et les partenaires et investisseurs potentiels.

C. Relations avec la communauté scientifique

L'atteinte des objectifs de l'initiative Grande Muraille Verte n'est possible que grâce à la pleine implication et coordination de toutes les parties prenantes de la GMV. La communauté scientifique internationale est l'une de ces parties prenantes. Depuis le lancement de l'initiative, des chercheurs internationaux et nationaux, des sciences humaines aux sciences biophysiques, ont été fortement mobilisés pour tenter de fournir des preuves sur les impacts réels et potentiels de cette initiative aux niveaux mondial et local.

Soucieux de tirer parti de toutes les connaissances scientifiques existantes, l'accélérateur a entamé des discussions avec plusieurs partenaires scientifiques, notamment l'Université des Nations Unies, le Comité scientifique français sur la désertification (CSFD), le Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL), ou avec certains centres d'excellence africains et leur programme de mise en réseau (programme ACES-Partners)

Les échanges avec ces chercheurs ont donné lieu à plusieurs activités telles que des webinaires (notamment sur le Nexus Restauration des Terres – Eau-Energie) et la participation à différents ateliers (Sommet Afrique-France, UNCCD COP 15).

Plusieurs sujets ont été mis en avant lors de ces échanges. Sans prétendre à l'exhaustivité, quelques premières contributions ont été proposées à l'accélérateur (cf. annexes) sur :

- Les liens sociaux et la crise sécuritaire
- La sécurisation du foncier agro-pastoral
- La Grande muraille verte et ses territoires
- Un cadre d'analyse multi-critères pour les projets GMV
- Boosting FMNR in the Sahel for the UN Decade of Restoration (en anglais)

Cet exercice se poursuivra avec de nouvelles contributions sur de nouvelles thématiques, suivant l'agenda international et l'avancée de l'initiative GMV

• **Quel impact pour la Grande muraille verte à ce jour ?**

• Suivi de l'impact

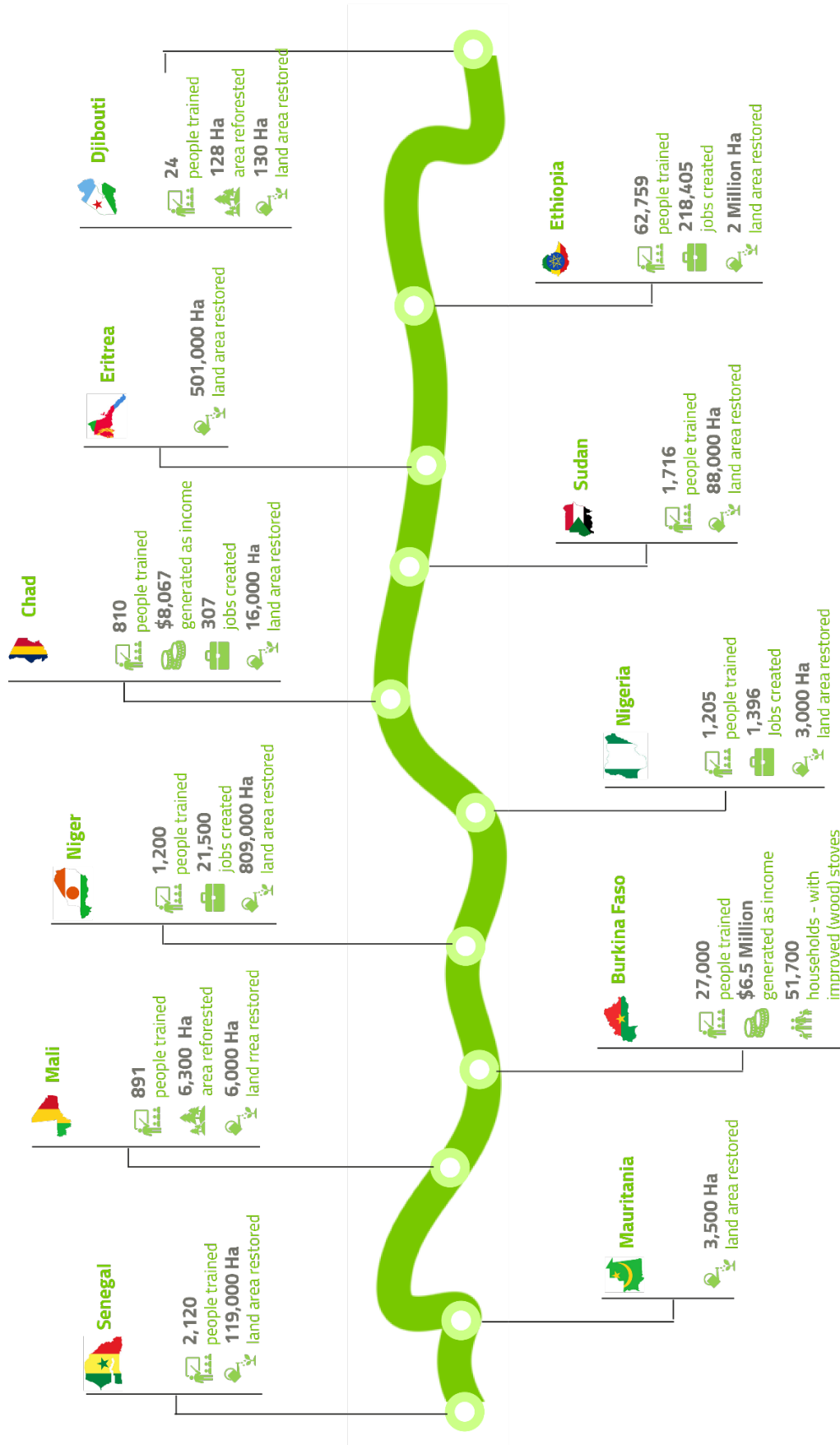
Selon le rapport d'état d'avancement 2022, près de :



- a. 20 millions d'hectares de terres ont été restaurés
- b. plus de 350 000 emplois ont été créés
- c. environ 90 millions de dollars ont été générés entre 2007 et 2018 grâce aux activités liées à la Grande Muraille Verte.
- d. la zone restaurée séquestrera plus de 300 millions de tonnes de dioxyde de carbone d'ici à 2030, ce qui représenterait environ 30 % de la cible prévue par l'Initiative.

Pour atteindre l'objectif de restauration de 100 millions d'hectares de terres à l'horizon 2030, 8,2 millions d'hectares de terres par an en moyenne pour un investissement financier annuel de 4,3 milliards de dollars.







- Suivi financier

En janvier 2021 lors du sommet One planet, plusieurs institutions financières se sont engagées à soutenir la Grande Muraille Verte avec un engagement total de **19 655 000 000 US\$** pour 2021-2025.

Malgré la pandémie de Covid19 en 2021, la plupart de ces institutions ont honoré leurs engagements envers les acteurs de la Grande Muraille Verte avec un montant total dépensé de **US\$ 2 500 447 805**

Cela représente **12 %** du montant total promis qui a été décaissé en 2021 par le biais de projets dans les pays de la Grande Muraille Verte sur les 5 piliers d'intérêt de l'accélérateur GMV.

Dans l'intervalle, les données financières recueillies indiquent déjà que plus de la moitié du montant promis est déjà engagée dans la préparation ou la mise en œuvre de projets.

La Commission européenne a désigné une équipe à l'INTPA chargée de développer la stratégie GMV avec les partenaires GMV, alors que le budget 2027 était en cours d'approbation par la commission. Pour cette raison, il n'y a pas de données disponibles pour 2021. De même, le FIDA a travaillé sur 2021 sur le projet parapluie pour la GMV (UPGGW). Ce projet soutiendra les agences accréditées par le GCF dans le développement de projets dans les pays de la GMV.

Les institutions qui ont fourni les informations les plus fournies sur leurs décaissements et engagements financiers sont l'AFD, la BAD et le Fonds vert pour le climat pour 2020 et 2021.

	2020		2021	
	Total €	Total USD	Total €	Total USD
Agence française de développement	114 580 000	139 284 638	87 140 176	99 090 489
Banque Africaine de Développement	not communicated	not communicated	597 065 043	678 945 921
Banque Européenne d'Investissement	848 200 000	1 031 080 726	284 900 000	323 970 889
Commission Européenne	654 370 000	795 458 966	not communicated	not communicated
Fond Vert Climat	242 183 981	294 401 362	241 848 479	275 015 328
FIDA	27 968 348	33 998 614	3 012 102	3 425 178
Banque mondiale	not communicated	not communicated	984 928 000	1 120 000 000
TOTAL	1 887 302 329 €	\$ 2 294 224 305	2 198 893 799 €	\$ 2 500 447 805



- Les grands axes de la stratégie de mobilisation des ressources juillet-décembre 2022 :
 - **La structuration des coalitions nationales** : seuls le Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad ont organisé à ce jour leurs réunions de coalitions nationales. Il serait pertinent de prendre l'exemple du Niger et que chaque Chef d'Etat convoque ses ministres sur le sujet pour demander la mise en place d'une coalition nationale pour préparer un pipeline de projets et une stratégie nationale GMV intégrée dans la stratégie nationale de développement.
 - **La mobilisation des acteurs non étatique dans les processus nationaux** : il est important de faire le plaidoyer auprès des Etats pour que les acteurs non étatiques les plus importants soient invités aux coalitions nationales, en particulier les élus locaux, les ONGs, les acteurs de la recherche et les entrepreneurs de l'innovation. Sinon les projets présentés risquent de manquer d'ancrage territorial. Les partenaires financiers doivent être encouragés à monter des programmes de financement dédiés à ces acteurs.
 - **La mise en place de modèles de financements mixtes** : chaque opérateur a des besoins de financements spécifiques. Ainsi un entrepreneur ne demandera pas le même type de financement qu'une mairie ou un ministère.
 - Les partenaires financiers doivent se positionner sur le niveau de financement proposé, et en particulier informer les Etats s'ils ne souhaitent travailler qu'avec les ministères des finances/plan, ou alors sont prêt à financer directement d'autres typologies d'acteurs, et dans ce cas définir les modalités.
 - De plus, pour le financement du secteur privé, il semble indispensable de pousser pour la création d'un fond catalytique, avec une première enveloppe de 50 millions € pour financer la préparation des dossiers d'investissement et l'accompagnement technique des acteurs des chaîne de valeurs agroécologiques.
 - Enfin à l'échelle des Etats, les coalitions nationales doivent permettre la mise en place de protocoles d'accord entre les ministères et les institutions décentralisées, les communes, les villes, pour que les Etats demandent des financements dédiés pour les plans communaux « Grande muraille verte ».
 - **La réalisation de l'audit de l'APGMV** est une condition au déblocage de nombreux freins pour les financements régionaux. Sa réalisation permettra d'offrir des clés de compréhension pour adapter la stratégie aux nouveaux enjeux.
 - **Le soutien de UNCCD à la préparation de projets** : UNCCD via le Mécanisme Mondial pourra financer la préparation des dossiers de financement qui seront présentés par les coalitions nationales. Les Etats peuvent, via leur point focal UNCCD (ministère de l'Environnement) et leur agence nationale GMV, faire les requêtes à UNCCD. UNCCD va également mettre à disposition de chaque agence nationale un consultant national pour soutenir la stratégie de mobilisation des ressources et la mise en place du suivi évaluation. Les agences doivent proposer



les Termes de Références pour lancer le recrutement de ces consultants au plus vite.

- **La préparation de la plateforme de suivi-évaluation :** l'accélérateur et les agences prépareront un rapport intermédiaire sur l'état d'avancement de la GMV sur la nouvelle plateforme. Ceci permettra aux décideurs de faire les choix stratégiques pour 2023.

ANNEXES

- Cartographie des priorités des pays
- Évaluation des besoins des agences nationales de la GMV
- Analyse du pipeline de projets bancables soumis par les pays
- Détails des projets GMV déjà existants dans le pipeline du sommet One Planet



ANNEXE 1: Cartographie des priorités des pays concernant les cinq piliers de la GMV

Sur les 11 pays de la GMV, à la fin mai 2022, 7 pays au total ont soumis des présentations PPT, faisant état de leurs priorités thématiques et opérationnelles (à savoir le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Sénégal). Ces PPT nationaux ont été guidés par le schéma proposé ("Stratégies pays GGW - Note de synthèse, datée du 9 janvier 2022 - voir annexe 1) élaboré par le consultant.

Observations sommaires

Dans l'ensemble, les pays de la GMV ont signalé des priorités plutôt divergentes, reflétant à juste titre la grande diversité de leurs contextes locaux et nationaux et leurs différents défis environnementaux, sociaux et économiques.

Alors que certaines priorités telles que la restauration et le développement des écosystèmes sont largement reconnues par presque tous les pays, la plupart des autres priorités sont moins fréquemment exprimées dans le groupe de pays déclarants, ce qui rend plus difficile l'élaboration de principaux programmes et projets thématiques GMV qui réduiraient dans plusieurs pays et régions.

Dans certains cas, cette diversité assez élevée des priorités exprimées peut également refléter une compréhension différente entre les pays et leurs acteurs concernant le sens et les intentions derrière chacun des cinq piliers de la GMV. Cela soulignerait la nécessité d'une formation supplémentaire et d'un partage d'informations par la CNUCLD avec les parties prenantes nationales sur les objectifs thématiques et les composantes opérationnelles de l'Initiative GMV.

À travers les cinq piliers de la GMV, les principales priorités suivantes émergent :

- Pilier 1 de la GMV : Chaînes de valeur (agro-sylvo-pastorales)
- Pilier 2 de la GMV : Restauration et développement des écosystèmes
- Pilier 3 de la GMV : infrastructure d'énergie propre
- Pilier 4 de la GMV : Concertation locale et régionale
- Pilier 5 de la GMV : Formation et autonomisation locales

Ces cinq priorités spécifiques pourraient être décrites comme **les « cinq principaux domaines d'intervention de la GMV »** du point de vue des pays bénéficiaires de la GMV. Ils pourraient être utilisés par l'UNCCD et l'Agence Panafricaine de la GMV pour faciliter le dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers sur les domaines thématiques souhaités des programmes et projets de développement dans le cadre de la GMV.

Dans le même temps, les besoins locaux et les opportunités sur le terrain seront très différents. Des solutions adaptées seront donc nécessaires pour répondre efficacement à ces besoins.



GMV Pilier 1 : Investissement agricole

Les principales priorités mentionnées par au moins 4 des 7 pays dans ce domaine sont les suivantes :

- e. Ressources naturelles (agro-sylvo-pastorales)
- f. Fermes intégrées (basées sur la communauté)
- g. Chaînes de valeur (agro-sylvo-pastorales)
- h. Commerce (local, régional, exportations, taxes)
- i. Économie verte (emplois et revenus)

GGW Pillar 1: Farm investment	Burkina Faso	Chad	Mali	Mauritania	Niger	Nigeria	Senegal
Natural resources (agro-sylvo-pastoral)	█		█		█	█	
Farm supplies (equipment, seeds)				█		█	
Water facilities (hydro-agricultural)			█			█	
Rural services (agricultural, social)	█					█	
Integrated farms (community-based)			█	█	█	█	
Value chains (agro-sylvo-pastoral)			█	█	█	█	█
Trade (local, regional, exports, taxes)		█	█		█		█
SMEs (investment and support)	█						█
Green economy (jobs and income)	█	█		█			█
Consultation & security (frameworks)		█					

GMV Pilier 2 : Restauration des terres

Les principales priorités mentionnées par au moins 4 des 7 pays dans ce domaine sont les suivantes :

- Récupération des terres et protection de la biodiversité
- Restauration et développement des écosystèmes
- Gestion des ressources en eau

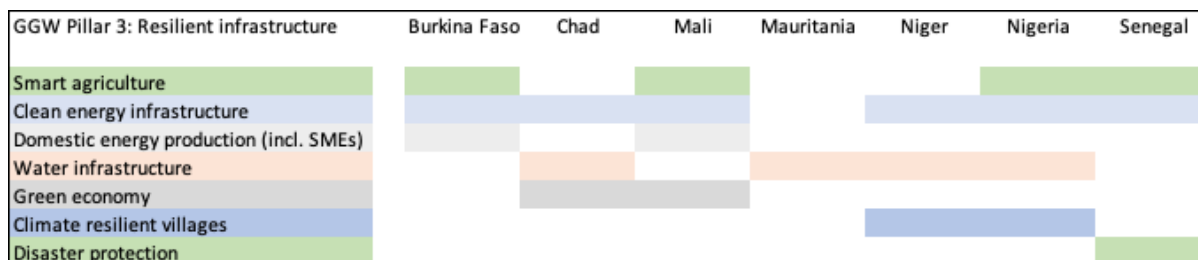
GGW Pillar 2: Land restoration	Burkina Faso	Chad	Mali	Mauritania	Niger	Nigeria	Senegal
Land recovery & biodiversity protection	█		█	█	█	█	
Ecosystems restoration & development	█	█	█	█	█	█	█
Nurseries & planting				█		█	█
Sustainable land management	█			█			█
Water resources management	█	█	█		█		
Land tenure & planning	█	█					
Non-timber forest products				█			



GMV Pilier 3 : Infrastructure résiliente

Les principales priorités mentionnées par au moins 4 des 7 pays dans ce domaine sont les suivantes :

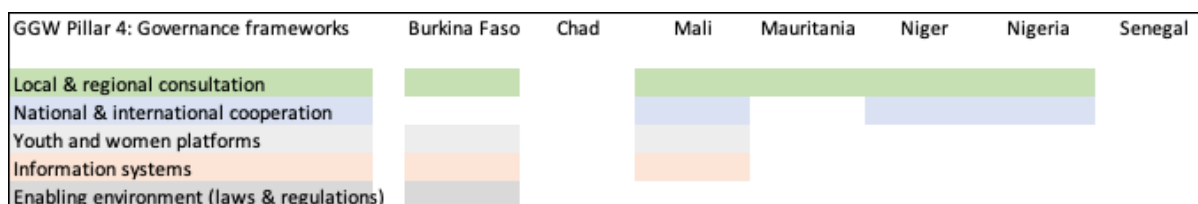
- Agriculture intelligente
- Infrastructure d'énergie propre
- Infrastructures hydrauliques



GMV Pilier 4 : Cadres de gouvernance

La première priorité mentionnée par au moins 4 des 7 pays dans ce domaine est :

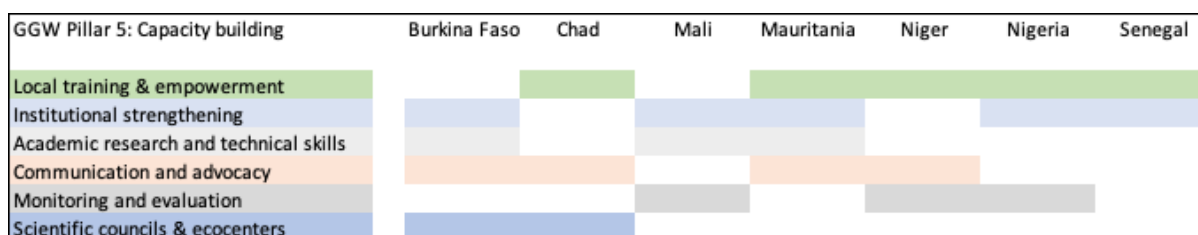
- Consultation locale et regional



GMV Pilier 5 : Renforcement des capacités

Les principales priorités mentionnées par au moins 4 des 7 pays dans ce domaine sont les suivantes :

- Formation et autonomisation locales
- Renforcement institutionnel
- Communication et plaidoyer





Burkina Faso – priorités nationales

Les thèmes, activités, programmes et projets prioritaires suivants pour la mise en œuvre de la GMV ont été mis en avant par le pays.

Pilier 1 de la GMV : Investissement dans les exploitations agricoles, les chaînes de valeur, les marchés locaux, les exportations

- Valorisation du potentiel des ressources agro-sylvo-pastorales
- Mise en place de centres de service
- Promouvoir l'économie verte
- Investissement/accompagnement dans les petites et moyennes entreprises (équipements et textes juridiques)
- Augmentation des revenus de la communauté

Pilier 2 de la GMV : Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes

- Développement de systèmes agro-sylvo-pastoraux
- Promotion et développement de l'agroécologie et des bonnes pratiques de GDT
- Conservation des écosystèmes, des zones humides, des bassins versants
- Mobilisation et gestion intégrée des ressources en eau (ouvrages hydrauliques et aménagement)
- Sécurisation foncière (accès des femmes et des jeunes à la terre)
- Réhabilitation et conservation de la biodiversité

Pilier 3 de la GMV : Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables

- Promotion et développement de l'agriculture intelligente
- Promouvoir une énergie propre et accessible
- Promotion des PME actives dans la vulgarisation des énergies renouvelables (accès facilité au financement pour la vulgarisation de la technologie)
- Développement des énergies domestiques et de la bioénergie

Pilier 4 de la GMV : Cadres pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité

- Renforcement des capacités institutionnelles
- Contrôle et évaluation
- Communication institutionnelle
- Égalité des genres
- Environnement porteur (textes, lois, réglementations, start-ups)
- Numérisation
- Sécurité

Pilier 5 de la GMV : Renforcement des capacités

- Formation et sensibilisation des acteurs (institutions, ONG, associations, etc.)
- Plaidoyer auprès des parties prenantes (élus locaux, etc.)
- Implantation d'écocentres
- Mise en place et opérationnalisation du conseil scientifique et technique



Tchad – priorités nationales

Les thèmes, activités, programmes et projets prioritaires suivants pour la mise en œuvre de la GMV ont été mis en avant par le pays.

Pilier 1 de la GMV : Investissement dans les exploitations agricoles, les chaînes de valeur, les marchés locaux, les exportations

Développement économique résilient et sécurité :

- Développement et valorisation des opportunités locales et transfrontalières
- Promotion et développement des emplois verts productifs
- Amélioration de l'accès aux besoins domestiques et aux services sociaux de base
- Elaboration des cadres de concertation et de sécurisation des personnes et des biens dans les territoires

GMV Pilier 2 : Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes

Gestion durable et aménagement du territoire :

- Restauration et développement des terres et autres écosystèmes
- Mobilisation et gestion intégrée des ressources en eau

GMV Pilier 3 : Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables

- Ressources en eau et biodiversité
- Actions climat et économie verte

Pilier 4 de la GMV : Cadres pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité (Aucun point soulevé ici par le pays)

GMV Pilier 5 : Renforcement des capacités

- Renforcement des capacités scientifiques et techniques
- Information, communication, marketing et plaidoyer



Mali – priorités du pays

Les thèmes, activités, programmes et projets prioritaires suivants pour la mise en œuvre de la GMV ont été mis en avant par le pays.

Pilier 1 de la GMV : Investissement dans les exploitations agricoles, les chaînes de valeur, les marchés locaux, les exportations

- Valorisation et valorisation du potentiel des ressources agro-sylvo-pastorales et optimisation des filières agricoles, forestières et pastorales
- Développement et valorisation des opportunités locales et transfrontalières
- Réalisation de fermes agricoles communautaires intégrées (FACI)
- Création et réhabilitation d'ouvrages hydrauliques et d'infrastructures d'accès à l'eau potable et d'aménagements hydro-agricoles

GMV Pilier 2 : Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes

- Restauration et mise en valeur des terres et protection de la biodiversité
- Développement de systèmes agro-sylvo-pastoraux
- Mobilisation et gestion intégrée des ressources en eau et aménagement des bassins versants.

GMV Pilier 3 : Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables

- Promotion et développement de l'agriculture intelligente
- Promouvoir l'économie verte
- Développer et renforcer des infrastructures énergétiques résilientes
- Promotion et développement des énergies renouvelables domestiques

Pilier 4 de la GMV : Cadres pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité

- Elaboration des cadres de concertation et de sécurisation des personnes et des biens dans les territoires
- Mise en place et opérationnalisation des systèmes d'information
- Caravane verte des jeunes
- Plate-forme verte des femmes
- Structuration et fonctionnement des alliances nationales

GMV Pilier 5 : Renforcement des capacités

- Renforcement des capacités techniques et logistiques des structures GMV et des Initiatives Locales de Développement
- Renforcement des compétences scientifiques et techniques des structures et autres acteurs de la Grande Muraille Verte
- Formation et perfectionnement des acteurs sur les thématiques GMV
- Renforcement des capacités des acteurs en suivi et évaluation du capital naturel et gestion de l'information



Mauritanie – priorités du pays

Les thèmes, activités, programmes et projets prioritaires suivants pour la mise en œuvre de la GMV ont été mis en avant par le pays.

Pilier 1 de la GMV : Investissement dans les exploitations agricoles, les chaînes de valeur, les marchés locaux, les exportations

Ce Pilier vise à restaurer les terres dégradées et comprend :

- Fixation mécanique
- Fixation biologique
- Interdictions
- Semis direct

Pilier 2 de la GMV: Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes

Ce pilier vise à gérer la vulnérabilité aux risques climatiques et comprend :

- La promotion et le développement de l'agriculture intelligente
- Promouvoir l'économie verte
- Valorisation des produits forestiers non ligneux (NPTF)
- Distribution de bouteilles de gaz butane

Pilier 3 de la GMV: Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables

- Ce Pilier vise à développer des activités génératrices de revenus par la mise en place d'infrastructures relatives à l'eau, le commerce communautaire, l'aviculture ou le maraîchage, la production de plants en pépinières, etc.
- Toutes ces infrastructures sont regroupées sous le nom de Fermes Agricoles Communautaires Intégrées ou FACI et qui bénéficient exclusivement aux coopératives féminines.

Pilier 4 de la GMV : Cadres pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité

- Soutien à la recherche universitaire
- Etude finale du tracé dans les 2 Hodhs et en Assaba
- Renforcement des capacités du personnel de l'ANGGW
- Participation du personnel de l'ANGGW aux échanges régionaux

GMV Pilier 5 : Renforcement des capacités

- Conception et production d'activités de communication/médias
- Animation d'émissions, de médias nationaux et d'ateliers pour dynamiser le projet Alliance Nationale



Niger – priorités pays

Les thèmes, activités, programmes et projets prioritaires suivants pour la mise en œuvre de la GMV ont été mis en avant par le pays.

Pilier 1 de la GMV: Investissement dans les exploitations agricoles, les chaînes de valeur, les marchés locaux, les exportations

- Promotion des chaînes de valeur prometteuses
- Promotion des 17 filières PFNL dans la stratégie nationale dans cette zone, notamment la gomme arabique et le Moringa
- Facilitation de la fiscalité à accorder aux commerçants exportateurs

GMV Pilier 2: Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes

- Construction de 1 000 ouvrages de captage d'eau (bassins de rétention, forages)
- Valorisation des terres (reboisement, protection, fixation des dunes, RNA) sur 10 000 000 ha
- Restauration et développement des écosystèmes terrestres (bassins versants, zones humides, aires protégées, forêts communautaires) sur 500 000 ha

GMV Pilier 3: Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables

- Construction de 1 000 ouvrages de captage d'eau (bassins de rétention, forages)
- Installation de 500 kits d'énergies renouvelables pour renforcer l'électrification rurale
- Installation de 100 villages climato-intelligents
- Obtention d'au moins 500 FACI

Pilier 4 de la GMV : Cadres pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité

- Renforcer la synergie avec tous les acteurs et secteurs dans la mise en œuvre de la GMV
 - Mobiliser toutes les coopérations bilatérales et multilatérales autour des idéaux de la GMV
 - Renforcer la collaboration entre les acteurs et tous les secteurs pour réussir ensemble
- Des alliances et des coalitions entre tous les acteurs et tous les secteurs doivent relever les différents défis.

GMV Pilier 5 : Renforcement des capacités

- Achèvement d'au moins 100 sessions de formation thématiques, y compris des audits de diagnostic des opportunités de développement local
- S'assurer de répondre à au moins 80 % des besoins en infrastructures de suivi-évaluation et de communication et de partage des résultats



Nigeria – priorités pays

Les thèmes, activités, programmes et projets prioritaires suivants pour la mise en œuvre de la GMV ont été mis en avant par le pays.

Pilier 1 de la GMV : Investissement dans les exploitations agricoles, les chaînes de valeur, les marchés locaux, les exportations

- Régénération naturelle à la ferme des espèces indigènes (50 ha par État) sur les terres communautaires impliquant les hommes et les femmes
- Identification de l'agriculteur ou des ménages participants par le biais d'une enquête sociale
- Analyse d'adéquation des sites du projet pour l'irrigation au goutte-à-goutte et la culture de légumes
- Achat et plantation de variétés de légumes de haute qualité et améliorées
- Construction de forages solaires et mise à disposition d'un réservoir
- Promotion des NPTF pour les membres d'associations communautaires sélectionnés impliquant des hommes et des femmes
- Analyse de marché sur l'apiculture et les chaînes de valeur du miel au Nigeria
 - o Chaîne de valeur de l'apiculture (apiculture et miel)
 - o Production de fourrage,
 - o Extraction d'huile de balanites
 - o Pisciculture et développement de la chaîne de valeur
- Mise en place de micro-jardins pour la production de légumes et d'herbes dans les zones de fadama pour la consommation locale et le marché impliquant les femmes et les jeunes (5 ha par Etat)

GMV Pilier 2 : Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes

- Établissement d'un brise-vent de 405 km dans onze États de première ligne
- Établissement d'un boisé de 405 ha établi
- Mise en place de 15 ha de vergers chacun par Etat
- Mise en place de 350ha d'Acacia Sénégal (Gomme arabique)
- Création de 445 ha de plantation d'espèces d'arbres indigènes
- Mise en place de 350 ha de plantation institutionnelle
- Établissement de 350 ha de restauration à grande échelle de terres dégradées
- Mise en place de 140 ha de terres agricoles sous protection des cultures forestières paysannes et amélioration de la qualité des sols
- Production de 10 335 500 plants aux pépinières centrales et communautaires
- Soutenir les membres de la communauté avec des semis assortis pour la plantation des limites, des arbres sur les terres agricoles (agroforesterie), la plantation d'agrément

GMV Pilier 3 : Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables

- Acquisition et distribution de 1 750 réchauds à bois super économes aux familles/habitants des communautés pour décourager l'abattage aveugle des arbres à des fins domestiques.



- Construction de forages motorisés pour les plantations de brise-vent et de vergers
- Construction de 25 unités de forage à énergie solaire pour l'approvisionnement en eau afin d'atténuer les difficultés causées par la sécheresse, la désertification, la dégradation des terres et le changement climatique dans les communautés touchées
- Acheter et installer 741 unités de lampadaires à énergie solaire dans les communautés (dans trois États)

Pilier 4 de la GMV : Cadres pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité

- Élaboration d'un manuel d'évaluation rurale participative
- Développement et valorisation des opportunités locales et transfrontalières (apiculture, pisciculture, aviculture, etc.
- Promotion du développement de la chaîne de valeur des produits non ligneux dans les zones arides du Nigéria (apiculture, extraction d'huile de balanites, chaîne de valeur du moringa)
- Promotion du jardin maraîcher africain (AMG) pour l'amélioration des moyens de subsistance et la réduction de la pauvreté dans les zones arides du Nigeria (micro jardins maraîchers)
- Formation des comités de mise en œuvre du projet
- Comité de mise en œuvre de l'État (SIC)
- Comité de mise en œuvre du gouvernement local (LGIC)
- Comité de gestion communautaire (CMC)
- Groupes de surveillance communautaire (CWG)

GMV Pilier 5 : Renforcement des capacités

- Formation axée sur les résultats sur le suivi et l'évaluation du personnel du projet
- Formation et autonomisation de membres sélectionnés de la communauté dans la chaîne de valeur de l'apiculture
- Formation et autonomisation des membres sélectionnés de la communauté dans la production de fourrage herbacé
- Formation et autonomisation de membres sélectionnés de la communauté dans l'extraction de l'huile Balanites



Sénégal – priorités pays

Les thèmes, activités, programmes et projets prioritaires suivants pour la mise en œuvre de la GMV ont été mis en avant par le pays.

Pilier 1 de la GMV : Investissement dans les exploitations agricoles, les chaînes de valeur, les marchés locaux, les exportations

- Mettre l'accent sur la promotion de l'économie verte articulée autour du renforcement des PME et de leur environnement économique

GMV Pilier 2 : Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes

- Focus sur le développement des techniques et technologies de reboisement et de gestion intégrée et durable des écosystèmes

GMV Pilier 3 : Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables

- Développer des techniques et technologies résilientes au changement climatique tant dans le domaine des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques (sécurité alimentaire), que dans l'accès aux énergies alternatives (sécurité énergétique) et dans la prévention des risques et catastrophes

Pilier 4 de la GMV : Cadres pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité

- Mettre l'accent sur l'amélioration de l'environnement institutionnel et économique de la zone d'intervention du programme

GMV Pilier 5 : Renforcement des capacités

- Développer des activités de renforcement des capacités des différentes parties prenantes pour une mise en œuvre efficace, efficiente et durable du programme



ANNEXE 2: Évaluation des besoins des agences nationales de la GMV

Type de besoins d'assistance	Burkina Faso	Tchad	Djibouti	Mali	Mauritanie	Niger	Nigéria	Soudan
Q1: Une approche plus coordonnée de la GMV dans les pays	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Q2: Evaluation des besoins	Moyenne	Très Haute	Très Haute	Très Haute	Haute	Très Haute	Moyenne	Haute
Q3: Développement de stratégies	Moyenne	Très Haute	Très Haute	Très Haute	Pas de besoins	Très Haute	Moyenne	Haute
Q4: Interaction avec d'autres agences et acteurs locaux	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Q5: Identification de projets	Très Haute	Très Haute	Très Haute	Très Haute	Haute	Très Haute	Moyenne	Haute
Q6: Développement de bases de données nationales	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Q7: Préparation de projet	Très Haute	Très Haute	Très Haute	Haute	Haute	Très Haute	Haute	Haute
Q8: Soumission et approbation de projet	Très Haute	Très Haute	Très Haute	Haute	Haute	Très Haute	Haute	Haute
Q9: Mise en œuvre de projet	Haute	Très Haute	Très Haute	Moyenne	Moyenne	Très Haute	Moyenne	Haute
Q10: Formation, renforcement des capacités et services de conseil	Haute	Très Haute	Très Haute	Haute	Moyenne	Très Haute	Moyenne	Très Haute
Q12: Favoriser la capacité d'absorption des fonds des bailleurs	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Entre novembre 2021 et janvier 2022, sept des onze pays de la GMV ont répondu à une enquête les interrogeant sur leurs besoins d'assistance technique pour faire avancer la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille verte.

Il a été demandé aux pays d'autoévaluer leur perception de l'urgence de recevoir une assistance technique en fonction de 11 catégories différentes de soutien possible. Parmi les sept pays qui ont répondu, **le Tchad et le Niger** ont exprimé le plus haut degré d'urgence pour un besoin d'assistance technique (avec 7 des 11 catégories de besoins possibles évaluées "très élevées"), suivis du **Burkina Faso et du Mali** (avec 4 des 11 catégories de besoins évaluées "très élevées"). **La Mauritanie et le Soudan** ont exprimé un niveau élevé de besoins dans la plupart des catégories de besoins, suivis par le **Nigéria** avec des besoins généralement modérés.



En termes de types d'assistance technique, le degré d'urgence le plus élevé a été attribué au besoin d'assistance pour **l'identification des projets** (5 pays sur 7 considèrent ce besoin comme "très élevé"). Viennent ensuite les besoins d'assistance pour **l'évaluation des besoins, le développement de stratégies, la préparation et la soumission de projets**, ainsi que différents types de renforcement institutionnel (formation, renforcement des capacités et services de conseil). Le domaine de la **mise en œuvre des projets** est celui qui a été le moins évalué en termes de besoin d'assistance technique.

Tous les pays ont systématiquement affirmé qu'il était nécessaire de soutenir une approche plus coordonnée de la GMV dans les pays, de renforcer l'interaction avec d'autres agences et acteurs locaux, de développer des bases de données nationales et de favoriser la capacité d'absorption des fonds des bailleurs.

Lorsqu'on leur demande de dresser la liste de leurs **domaines prioritaires** d'assistance technique pour faire progresser la mise en œuvre de la GMV dans leur pays respectif, les principaux thèmes suivants apparaissent :

- Soutien au développement de bases de données nationales relatives aux activités de la GMV.
- Soutien à la promotion du dialogue entre les parties prenantes de la GMV au niveau national, régional et local.
- Soutien à l'identification et à la préparation de projets
- Connaissance des priorités, des procédures et des exigences des partenaires financiers.
- Renforcement institutionnel et développement des capacités de l'agence nationale de la GMV, notamment par le biais d'équipements techniques.

Besoins prioritaires pour faire avancer la mise en œuvre de la GMV

Pays	Besoins prioritaires
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none">• Soutien à la production de données techniques et scientifiques sur la restauration des paysages terrestres et forestiers et renforcement des capacités pour promouvoir les connaissances de la recherche scientifique.• Connaissance des priorités, des procédures et des exigences des partenaires financiers.• Renforcement institutionnel et développement des capacités.
Tchad	<ul style="list-style-type: none">• Assistance technique pour l'élaboration des notes conceptuelles et la recherche de fonds pour la mise en œuvre des projets.• Lier les activités de plantation et de régénération assistée aux activités socio-économiques des populations. Le Point Focal de UNCCD devrait également être réellement impliqué dans la réalisation des activités pour un meilleur suivi.• Recruter des ingénieurs ; renforcer les capacités de l'ANGMV centrale et de toutes les branches connexes.
Djibouti	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement technique et financier de la SDGMV.• Renforcement des capacités à long ou moyen terme sur la mise en œuvre des thèmes clés de la GMV.• Appui à la conception et à la mise en œuvre de projets relatifs à la GMV.
Mali	<ul style="list-style-type: none">• Révision de la stratégie et de son plan d'action.



	<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation des ressources.• Renforcement des capacités et le système de suivi et d'évaluation.
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none">• Création d'alliances nationales pour renforcer la synergie entre les différents départements.• Appui à l'identification des projets.• Appui à la soumission et à l'approbation des projets.
Niger	<ul style="list-style-type: none">• Formation au profit du personnel de l'ANGM et des structures partenaires de mise en œuvre sur les thèmes clés de la GMV.• Les formations à court terme porteront sur la manipulation des outils informatiques et des supports techniques, la planification stratégique, le suivi-évaluation, les modules techniques (évaluation du carbone séquestré, économie de l'environnement, changement climatique, textes législatifs et réglementaires).• Les formations à long terme qui concerneront l'accompagnement des cadres et/ou des doctorants, des cadres et/ou des étudiants en spécialisation, etc.
Nigéria	<ul style="list-style-type: none">• Soutien au développement de base de données nationales, rassemblant des données ex situ et in situ liées aux activités de la GMV et aux processus de UNCCD-LDN, CDB et UNFCCC-NDC. Il est nécessaire de renforcer les institutions nationales existantes pour la collecte, l'analyse et la gestion des données.• Soutien à l'établissement d'une approche plus coordonnée de la GMV aux niveaux national et infranational du gouvernement.• Soutien à la structure nationale de la GMV pour identifier et préparer des propositions de projets bancables, menant à leur soumission transparente aux partenaires financiers et à leur éventuelle approbation.
Soudan	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement des liens entre les acteurs de la GMV aux niveaux national et régional.• Renforcement des capacités et formation à la préparation des projets, au suivi et à l'évaluation, à l'établissement de rapports, au stockage et à l'analyse des données.• Outils et équipements pour améliorer la mise en œuvre de la GMV.



ANNEXE 3: Analyse du pipeline de projets bancables soumis par les pays

Sur les 11 pays de la GMV, quatre pays ont soumis, à la fin du mois de mai 2022, des listes spécifiques de projets et d'activités proposés pour être mis en œuvre dans le cadre de l'initiative de la GMV. Ces pays sont le Burkina Faso, le Tchad, la Mauritanie et le Niger. Les projets ont été décrits selon le schéma de projet suggéré par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) à cet effet. Cette section résume ces propositions de projets et offre une évaluation initiale avec des recommandations sur les prochaines étapes possibles.

Observations récapitulatives

Dans l'ensemble, les quatre pays de la GMV ont proposé au total 15 projets pour examen par la CNULCD et les partenaires financiers externes, comme suit :

- Burkina Faso : 6 projets
- Tchad : 5 projets
- Mauritanie : 1 programme
- Niger : 3 projets

Toutes les propositions semblent bien alignées thématiquement avec l'initiative de la GMV et aussi avec les intérêts et priorités politiques actuels attendus des partenaires financiers. La plupart de ces propositions de projet offrent une bonne quantité de détails quant à leurs objectifs spécifiques, les types d'activités à mener et leurs résultats et impact attendus. Les projets semblent aussi être généralement bien ancrés dans les défis environnementaux et socio-économiques actuels des pays du GGW.

En même temps, il y a parfois une quantité substantielle de chevauchement thématique entre ces propositions, ce qui rend difficile de séparer un projet d'un autre, de sorte qu'une plus grande différenciation thématique pourrait être utile. Il n'est pas non plus suffisamment évident de savoir comment la mise en œuvre d'un projet donné serait influencée par les autres projets proposés dans le même pays, et si ces projets pourraient être réalisés efficacement individuellement ou nécessiteraient une approche de mise en œuvre conjointe, par exemple pour s'assurer que les améliorations nécessaires en matière de gouvernance sont mises en œuvre parallèlement aux investissements dans les infrastructures agricoles et forestières.

Ce qui n'est généralement pas développé, c'est le sens des dispositions proposées pour la mise en œuvre de ces projets et la manière dont leur durabilité à long terme sera assurée. Dans ce contexte, la manière dont les parties prenantes locales et régionales, au-delà du gouvernement central, ont été impliquées dans la préparation de ces propositions de projets n'est pas toujours suffisamment visible. Il semble également que certains de ces projets pourraient être développés en tant que programmes régionaux, impliquant ainsi les pays voisins, étant donné la similitude et l'interconnexion de leurs défis de développement.

Plutôt que de développer ces projets de leur propre chef, les gouvernements des pays du GGW seraient bien avisés de rechercher dès maintenant le dialogue avec leurs partenaires financiers étrangers préférés (donateurs multilatéraux et bilatéraux) au sujet de ces projets. Il convient d'identifier et de classer par ordre de priorité les partenaires financiers dont la politique correspond le mieux à un projet donné, en vue d'un dialogue ultérieur. L'objectif serait d'inscrire un projet spécifique dans la liste des opérations futures prévues par le partenaire financier dans le pays ou la



région. Cela déclencherait alors les autres activités préparatoires nécessaires de la part du partenaire financier pour présenter une proposition de projet dans un format et selon des normes qui satisferont les exigences institutionnelles du partenaire financier en question.

Burkina Faso - projets

Burkina Faso a soumis 6 propositions de projets dans le contexte de la GMV comme suit :

No.	No du Projet	Secteurs Ciblés	Résultats ciblés	Sources de Financements Ciblés	Piliers GMV
1	Amélioration de la résilience des écosystèmes et des moyens de subsistance durables	Forets Agriculture	Réduction de la pauvreté tout en augmentant la capacité de piégeage du carbone des forêts et des zones boisées	FIDA, GEF, Banque Agricole	1, 2, 3, 4
2	Amélioration de l'agriculture et de sa compétitivité	Agriculture Chaines de Valeurs	Diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres (GDT)	AFD, EIB, BDA, FIDA	1, 2, 3, 4
3	Soutien à l'élevage traditionnel	Bétail/ Elevage	Amélioration de l'alimentation du bétail, de la gestion de l'eau et de la commercialisation des produits de l'élevage pour améliorer les conditions de vie des éleveurs.	EIB, BDA, BAD, WB	1, 2, 3, 4
4	Gouvernance environnementale et renforcement des capacités	Multi-secteur	Sensibilisation des parties prenantes de la GMV aux questions environnementales et au changement climatique ; amélioration des capacités des services techniques pour la mise en œuvre de la GMV.	BAD, GEF, Fonds d'Adaptation	4, 5
5	Projet transfrontalier " Lutte contre la désertification et pour l'adaptation aux effets du changement climatique dans la zone liptako-gourma ".	Forets Agriculture	Amélioration de la productivité des terres et des conditions de vie par la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation aux effets du changement climatique.	BAD, FIDA, WB, Fonds d'Adaptation	1, 2, 4, 5
6	Restauration du capital naturel pour la résilience des communautés locales	Forets Agriculture	Restauration de la capacité de production des terres dégradées par l'adoption de bonnes pratiques de GDT et l'adaptation au changement climatique et au contexte sécuritaire.	FIDA, BAD, AFD, Fonds d'Adaptation	1, 2, 3, 4, 5



Chad - projets

Chad a soumis 5 propositions de projets dans le contexte de la GMV, comme suit:

No.	Project Name	Targeted Sectors	Targeted Outcomes	Targeted Funding Sources	GGW Pillar(s)
1	Projet de mobilisation, de gestion intégrée des ressources en eau et d'aménagement des bassins versants dans la zone d'intervention de l'Agence nationale de la GMV du Tchad	GDT, eau et assainissement	La gestion intégrée des ressources en eau locales et transfrontalières est assurée. Les réseaux de retenues collinaires et de barrages hydro-agricoles sont renforcés. Les bassins sont inventoriés et aménagés. Les zones humides de reconstitution et/ou de création de diversité biologique sont réhabilitées et aménagées.	BM, BID , EU	2, 3
2	Projet de réhabilitation et de restauration des écosystèmes dégradés dans la province de Wadifira : département d'Iriba et département de Megri	Eau, agriculture, élevage, énergie, forêts, genre et protection sociale	Les sites disposent de plans de développement intégrés et d'une gestion communautaire. Les parties prenantes sont renforcées. Les écosystèmes dégradés sont restaurés et mis sous gestion communautaire. L'accès facilité à l'eau et à l'énergie domestique est développé au profit des groupes vulnérables (femmes, jeunes et personnes âgées).	AFD, EIB, BDA, FIDA	1, 2, 3
3	Promotion de l'agro-écologie et valorisation de la filière moringa au profit des femmes et des jeunes dans la province de Sila et Ouaddaï	Agroécologie, eau, élevage, agriculture	Des sites agroforestiers sous forme de fermes multifonctionnelles sont durablement aménagés, gérés et exploités en vue de contribuer au bien-être social et économique des agriculteurs. Le soutien nécessaire est fourni pour la bonne gestion et la coordination du projet.	BAD, le Fonds d'Adaptation	1, 2, 3
4	Protection et gestion du bassin hydrologique du KARIARY et de l'Ourba dans les provinces de l'Ennedi Est et de Wadifira	Agriculture	Développement intégré et durable avec un accent sur l'agriculture durable, le pastoralisme, la sécurité alimentaire. Les bénéficiaires sont renforcés pour gérer les ressources naturelles, y compris les terres, les risques liés aux écosystèmes.	Fonds LDN et le Fonds d'adaptation	1, 2, 5
5	Projet de modernisation de la filière Spiruline (dihé) au Tchad (Provinces de Lac-Chad et Kanem)	Agriculture, chaînes de valeur	Production de dihé dans des bassins artificiels Capacités des acteurs impliqués dans la production de dihé Commercialisation du dihé	BAD, World Bank	1, 2



Mauritanie - projets

La Mauritanie a soumis la proposition de programme suivante dans le cadre de l'initiative de la GMV:

No.	Project Name	Targeted Sectors	Targeted Outcomes	Targeted Funding Sources	GGW Pillar(s)
1	Renforcer la résilience des populations de la route de la GMV par la restauration des terres dégradées.	Foresterie Agriculture Énergie Transformation Hydraulique Éducation Santé Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">- Investments in small and medium-sized farms and strengthening of value chains, local markets and export organization.- Land restoration and sustainable ecosystem management- Climate resilient infrastructure and access to renewable energy- Economic and institutional framework for effective governance, sustainability, stability and security- Capacity Building	FEM, PNUE, PNUD, FIDA, BID FAO UE	<ul style="list-style-type: none">- Investissements dans les petites et moyennes exploitations agricoles et renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux et de l'organisation des exportations.- Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes- Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables- Cadre économique et institutionnel propice à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité.- Renforcement des capacités



Niger – projets

Le Niger a soumis 3 propositions de projets dans le cadre de l'initiative de la GMV, comme suit:

No.	Project Name	Targeted Sectors	Targeted Outcomes	Targeted Funding Sources	GGW Pillar(s)
1	Programme intégré de renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes agrosylvopastoraux par la conservation de la biodiversité végétale et le développement des chaînes de valeur.	Biodiversité, Changement climatique, GDT, Promotion des chaînes de valeur	R001 : Le projet dispose d'un certificat de conformité environnementale ; R002 : La situation de référence détaillée des communes d'intervention du projet est réalisée ; R1. Réhabiliter les terres agricoles et pastorales dégradées et améliorer leur fertilité ; R2. Intensifier et diversifier les productions agrosylvo-pastorales ; R3. Lutter contre les plantes terrestres et aquatiques envahissantes en semant des espèces à haute valeur économique, agricole et pastorale ; Promouvoir le développement de chaînes de valeur et la création d'entreprises pour la valorisation des produits forestiers non ligneux et la génération de revenus pour les femmes et les jeunes ; Assurer une bonne coordination du projet, un bon suivi et une bonne gestion des connaissances.	GEF/PNUE	1-5
2	Projet visant à renforcer la résilience des populations rurales par le développement de l'agroforesterie et la gestion durable des terres dans 23 municipalités	Changement climatique, GDT, promotion des chaînes de valeur, renforcement des capacités des acteurs.	Résultat attendu 1.1. (RA1.1) : Les structures de mise en œuvre du Code Rural sont en place et fonctionnelles ; Résultat attendu 1.2. (RA1.2) : Les outils et approches de gouvernance des ressources naturelles sont améliorés ; Résultat attendu 1.3. (RA1.3) : les acteurs locaux sont informés, formés et sensibilisés aux bonnes pratiques agroforestières de gestion de la fertilité des sols ; Résultat attendu 2.1. (RA2.1) : les terres agrosylvopastorales sont conservées et restaurées ; Résultat attendu 2. 2. (RA 2.2) : la fertilité des sols est améliorée et la production agricole renforcée ; Résultat attendu 2.3. (RA2.3) : des activités génératrices de revenus sont développées ; Résultat attendu 2.4. (RA 2.4) : les ressources agroforestières sont valorisées ; Résultat attendu 3.1 (RA 3.1) : Les technologies de gestion de l'agroforesterie et de la fertilité des sols sont promues ; Résultat attendu 3.2 (RA 3.2) : les connaissances sur les ressources agroforestières et la fertilité des sols sont gérées et protégées ; Résultat attendu 4.1 (RE 4.1) : le projet est bien géré et coordonné et les résultats sont bien évalués ; Sous-composante 4.3 : Communication ; Composante 5 : Intervention d'urgence contingente.	BAD	1-5
3	Projet de renforcement des capacités des populations et des	Changement climatique, GDT, promotion	Composante 1 : Création d'un environnement favorable à la gestion intégrée des paysages ; Sous-composante 1.1 : Renforcement des capacités ; Sous-composante 1.2 : Planification		5



	écosystèmes face au changement climatique dans 60 communes du GTM (RECAPSE Niger)	des chaînes de valeur, renforcement des capacités des acteurs.	du développement territorial dans les Communes et Paysages sélectionnés ; Sous-composante 1.3 : Engagement citoyen et gestion des connaissances ; Composante 2 : Amélioration de la gestion et de la restauration des paysages ciblés (fonctions écosystémiques et résilience) : Sous-composante 2.1 : Restauration des fonctions des écosystèmes et de la résilience des paysages ; Sous-composante 2.2 : Transformer la production des secteurs ; Composante 3 : Entreprenariat et développement de chaînes de valeur durables : Sous-composante 3.1 : Améliorer l'accès des producteurs et/ou des organisations de producteurs (OP) aux marchés stratégiques ; Sous-composante 3.2 : Appui à l'extension du modèle des Maisons du Paysan (MP) ; Composante 4 : Suivi et coordination du projet : Sous-composante 4.1 Gestion du projet ; Sous-composante 4.2. Suivi et évaluation.		
--	---	--	---	--	--



ANNEXE 4 : Détails du pipeline des projets GMV déjà existants dans le pipeline du sommet One Planet

PILIER 1 – Investissement dans les petites et moyennes exploitations et renforcement des chaînes de valeur, marchés locaux, organisation des exportations

Ce pilier se concentre sur les investissements dans les chaînes de valeur agricoles afin de mieux les adapter aux changements climatiques et de les rendre plus résilientes aux chocs climatiques. Les investissements dans ce pilier conduiront également à une expansion des marchés et à une meilleure connectivité pour les communautés rurales.

Un accès accru aux marchés, aux installations de transformation et de stockage permettra aux communautés locales d'améliorer leurs revenus et d'augmenter leurs dépenses dans les meilleures pratiques améliorées de résilience climatique. Avec des intrants et des investissements accrus dans de telles pratiques (telles que l'énergie solaire pour la transformation ou de meilleures solutions de stockage pour les produits agricoles), la pression sur les ressources naturelles diminuera, réduisant ainsi les niveaux de dégradation des terres et permettant la régénération naturelle de la biomasse. De plus, l'intégration des technologies des énergies renouvelables (TER) réduira la demande d'énergie à base de carbone.

Les investissements au « niveau de l'exploitation » sont essentiels pour atteindre les objectifs de la GMV, étant donné que la plupart des terres que l'initiative ambitionne de restaurer sont situées dans des terres agricoles et des terres pastorales.

Les petits et moyens agriculteurs peuvent investir dans un large éventail de pratiques agroécologiques pour augmenter le niveau de biomasse de leurs exploitations et en même temps améliorer leurs rendements. Ces techniques ont un impact certain sur leur sécurité alimentaire et la production d'excédents commercialisables. Les agriculteurs de certaines zones de la GMV connaissent ces techniques depuis des décennies et cela a conduit à des points chauds de reverdissement dans la partie sud du Niger (environ 4 millions d'hectares), la partie centrale du Burkina Faso (environ 400 000 ha), le Tigré région en Éthiopie. Les techniques les plus employées sont la plantation en fosses, demi-lunes, haies vives et la régénération naturelle assistée, qui est la protection humaine et la préservation des jeunes plants d'arbres naturels dans les zones forestières.

- Des investissements dans les chaînes de valeur agricoles pour mieux les adapter aux changements climatiques et les rendre plus résilientes aux chocs climatiques.
- Un accès accru aux marchés, aux installations de transformation et de stockage permettra aux communautés locales d'améliorer leurs revenus et d'augmenter leurs dépenses dans les meilleures pratiques résilientes au changement climatique.
- Les investissements au « niveau de l'exploitation » sont essentiels pour atteindre les objectifs de la GMV, étant donné que la plupart des terres que l'initiative ambitionne de restaurer sont situées dans des terres agricoles et pastorales.



Détails du soutien régional, par partenaire financier, pilier 1 :

PTF	Pillar 1 - Investment in small and medium-sized farms and strengthening of value chains, local markets, organization of exports	Total Pillar 1 US\$
Agence française de développement	AFD planning	243
Banque Africaine de Développement	<i>The Digital Climate Advisory Services for Food Security 2000M\$</i> <i>Program to Build Resilience of Agriculture Value Chains in the Sahel 150M\$</i>	2 150
Banque Européenne d'Investissement	BEI planning	200
Commission Européenne	<i>EU - SAFEVEG €8 m (incl. also Benin) Safe locally-produced vegetables for West Africa's consumers, with the Netherlands MFA (BF, Mali)</i> <i>EU - SUSTLIVES - SUSTaining and improving local crop patrimony in Burkina Faso and Niger for better LIVes and EcosystemS - €6m (BF, Niger)</i> <i>EU €8m : part of a multi-country intervention (incl. also possibly Madagascar) Enhancing resilience of agriculture and food systems through support to agroecological transformation processes, with Germany (Ethiopia, Kenya, Benin, Burkina Faso)</i> <i>EU €6m</i> <i>Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agropastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA), with Belgium, Luxembourg, Spain (Niger, Mali, Burkina Faso, CEDEAO)</i> <i>EU (up to €4m): Part of a multi-country intervention</i> <i>SANTÉS-TERRITOIRES - La santé (des hommes, des animaux, des plantes) comme levier de développement dans le cadre de la transition agroécologique, with AFD (Senegal, Benin)</i> <i>ONE PLANET SUMMIT NON ALLOCATED PLEDGE</i>	675
Fond Vert Climat	GCF Pipeline	189
FIDA		0
GEF		0
Banque mondiale	P172769 -West Africa Food System Resilience Program (FSRP) - pipeline total \$315m without Sierra Leone and Togo - 236M\$ P173197 -Regional Sahel Pastoralism Support Project II - pipeline - 251M\$ P154482 -Sahel Irrigation Initiative Support Project - closing 2024 - 105M\$	593



PILIER 2 – Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes

La zone GMV a plus de 50 % de sa superficie couverte par des terres pastorales et des terres de forêts sèches/arbustives. Investir dans la gestion durable de ces zones est essentiel car le bétail est l'une des principales sources de revenus dans la région. Pour la moitié de la population rurale vivant dans la zone, leurs moyens de subsistance dépendent directement des activités basées sur les ressources naturelles (terre, poisson, forêt...). Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - ci-après le GIEC - le changement climatique a déjà affecté la sécurité alimentaire en raison du réchauffement, de la modification des régimes de précipitations et de la fréquence accrue des événements extrêmes. Le changement climatique a entraîné une baisse des taux de croissance et de la productivité des animaux dans les systèmes pastoraux en Afrique et affecte la sécurité alimentaire dans les zones arides, en particulier celles d'Afrique. Dans les mêmes zones arides, le changement climatique et la désertification devraient entraîner des réductions de la productivité des cultures et de l'élevage.

- Mettre en place des pépinières privées, souvent gérées par des groupes de femmes, fournissant des plants d'arbres indigènes.
- La restauration des terres pastorales à grande échelle a un impact positif sur la séquestration du carbone.
- Stabiliser la région par la création d'emplois décents et d'opportunités entrepreneuriales
- Application de nouvelles technologies et innovations pour relever les défis liés à la productivité, à la disponibilité alimentaire et à l'emploi dans des contextes fragiles

Détails du soutien régional, par partenaire financier, pilier 2 :

PTF	PILIER 2 – Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes	Total Pilier 2 US\$
Agence française de développement		0
Banque Africaine de Développement	<i>Adaptation Benefits Mechanism 306M\$</i>	306
Banque Européenne d'Investissement	BEI planning	200
Commission Européenne	<p><i>EU - FAIR Sahel - Promouvoir une intensification Agroécologique de l'agriculture pour favoriser la résilience des exploitations dans le Sahel, €7 m (BF, Mali,Sn)</i></p> <p><i>EU -Programme agroécologie, €8,2m (CEDEAO)</i></p> <p><i>EU - Programme régional de dialogue et d'investissement pour le pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, €25m (Mali, BF, Niger et pays côtiers frontaliers, CEDEAO)</i></p> <p>LACC Project: Lake Chad and Adaptation to Climate Change (2021 à 2025 / Grant : 10 M\$): Cameroun, Chad, Niger - OSS - 2,5M\$</p>	685
Fond Vert Climat	<i>GCF Pipeline</i>	269
FIDA		0
GEF		0
Banque mondiale		0



PILIER 3 – Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables

Les 11 pays de la GGWI représentent la plus grande zone d'énergie solaire au monde. L'accès à une énergie propre peut par conséquent réduire la pauvreté rurale et le chômage des jeunes tout en renforçant les objectifs de l'Accord de Paris.

L'énergie est considérée comme un facteur clé du développement durable - de l'élargissement de l'accès à l'électricité à l'amélioration des combustibles de cuisson propres, de la réduction des subventions énergétiques inutiles à la lutte contre la pollution atmosphérique mortelle qui tue prématurément des millions de personnes dans le monde chaque année.

L'accès à une énergie propre est essentiel pour le développement économique, la prospérité et la sécurité des pays de la GMV. En effet, l'une des principales raisons de la dégradation des terres au Sahel est l'utilisation des arbustes et du bois à usage domestique comme source d'énergie abordable.

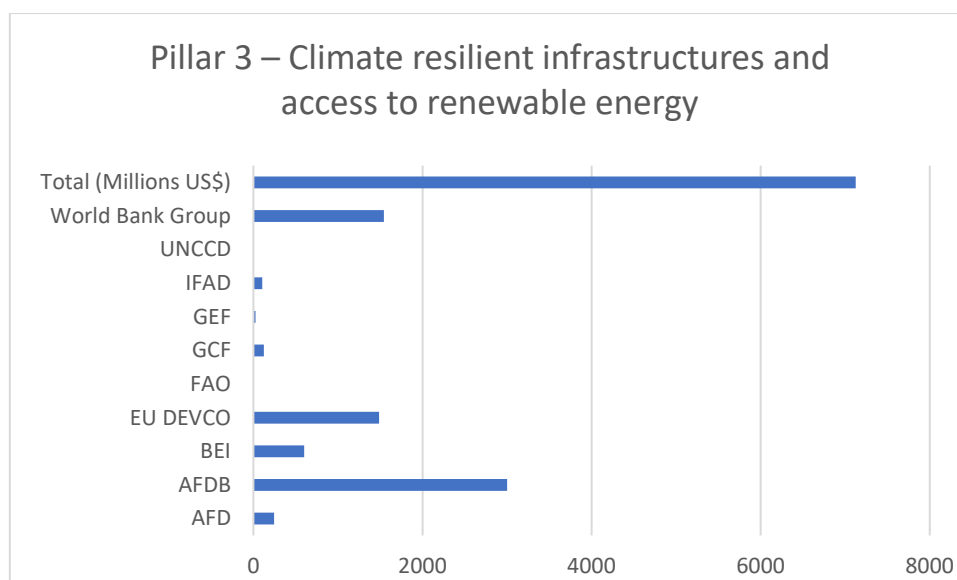
L'accélérateur pourrait investir dans la promotion des petites et moyennes entreprises actives dans le secteur des énergies renouvelables, par le biais d'activités de renforcement des capacités, de facilitation de réseaux et d'échanges Sud-Sud, et d'un soutien financier spécifique intégré dans les banques locales. Des solutions flexibles sont nécessaires, telles que des systèmes de pompage solaires portables qui peuvent être loués par les agriculteurs et fournir des revenus aux jeunes entrepreneurs. Concernant la gestion des mini-réseaux, les systèmes « pay and go » semblent les plus appropriés, et créeront des emplois verts pour les jeunes, notamment en milieu rural.

Dans le même temps, la promotion d'infrastructures résilientes au climat est essentielle afin de soutenir une approche innovante pour des villes plus durables dans les pays de la GMV. Les infrastructures résilientes au climat ont le potentiel d'améliorer la fiabilité de la fourniture de services, d'augmenter la durée de vie des actifs et de protéger les rendements des actifs. Les réseaux d'infrastructures seront affectés par les impacts physiques de la variabilité et du changement climatiques, mais joueront également un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience à ces impacts. Les événements extrêmes illustrent l'étendue de cette exposition potentielle. Veiller à ce que les infrastructures soient résilientes au climat contribuera à réduire les pertes directes et à réduire les coûts indirects des perturbations. Les nouveaux actifs d'infrastructure doivent être priorités, planifiés, conçus, construits et exploités pour tenir compte des changements climatiques qui peuvent survenir au cours de leur durée de vie.

Les 11 pays de la GGWI représentent la plus grande zone d'énergie solaire au monde. L'accès à une énergie propre peut par conséquent réduire la pauvreté rurale et le chômage des jeunes tout en renforçant les objectifs de l'Accord de Paris.

L'énergie est considérée comme un facteur clé du développement durable - de l'élargissement de l'accès à l'électricité à l'amélioration des combustibles de cuisson propres, de la réduction des subventions énergétiques inutiles à la lutte contre la pollution atmosphérique mortelle qui, chaque année, tue prématurément des millions de personnes dans le monde.

L'accès à une énergie propre est essentiel pour le développement économique, la prospérité et la sécurité des pays de la GMV.



Détails du soutien régional, par partenaire financier, pilier 3 :

PTF	PILIER 3 – Infrastructures résilientes au changement climatique et accès aux énergies renouvelables	Total Pillar 3 US\$
Agence française de développement	AFD planning	243
Banque Africaine de Développement	<i>The Desert to Power Initiative 2000M\$</i> <i>AfDB-GCA Africa Urban Resilience Accelerator (AURA) 1000M\$</i>	3 000
Banque Européenne d'Investissement	BEI planning	600
Commission Européenne	EU - €9,4 M - BIOSTAR - Des bioénergies durables pour les petites entreprises agroalimentaires des territoires ruraux d'Afrique de l'Ouest (BF, SN, CI)	647
Fond Vert Climat	One planet summit pipeline to be developed GCF Pipeline	123
FIDA		0
GEF		0
Banque mondiale		0



PILIER 4 – Cadre économique et institutionnel favorable pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité

La nécessité de renforcer les cadres institutionnels, réglementaires et législatifs pour favoriser les conditions favorables à la prospérité des entreprises locales qui conduiront à une plus grande résilience climatique des économies est un enjeu majeur dans la zone d'intervention de la GMV.

Dans le contexte des pays de la GMV, les interventions menées par la communauté se sont révélées être la méthode la plus efficace et la plus durable pour inculquer une résilience climatique positive et permanente dans les contextes ruraux. L'accélérateur GMV soutiendra et encouragera des projets visant à établir des cadres institutionnels et réglementaires à un niveau décentralisé. Cela contribuera à renforcer la prise de décisions locales et à renforcer l'adhésion de la communauté pour adopter les meilleures pratiques pour leur durabilité, leur stabilité et leur sécurité.

Les projets à ce niveau local devraient se concentrer sur l'intégration des mesures de résilience et d'adaptation au changement climatique dans les cadres réglementaires locaux et les plans de développement menés par la communauté. Les pouvoirs des collectivités locales devraient également s'étendre, dans la mesure du possible, à la réglementation des activités de restauration des bassins versants et des paysages. La décentralisation des responsabilités et le renforcement des cadres locaux autonomiseront et inciteront les communautés rurales à faire avancer la résilience et l'adaptation au changement climatique. La gouvernance des ressources naturelles est une question clé pour leur gestion durable et pour accroître la stabilité sociale et la paix dans les régions arides ciblées. L'accélérateur appuiera ensuite la définition de règles en termes d'accès, d'utilisation et de gestion des ressources naturelles et contribuera à la gestion décentralisée des ressources naturelles notamment en appuyant les collectivités territoriales pour déléguer la gestion de ces ressources naturelles aux collectivités locales.

Travailler en étroite collaboration avec les gouvernements aux niveaux national et local sera également essentiel pour créer un environnement propice pour attirer les investissements et garantir que l'emploi des jeunes et les opportunités entrepreneuriales sont durables.

Exemple d'activités à promouvoir par l'Accélérateur GMV:

- Soutenir les institutions financières locales et nationales, ainsi que le secteur privé, pour promouvoir des pratiques agricoles durables ainsi que des activités de restauration des terres, et aligner les flux financiers nationaux, publics et privés, vers les objectifs de la GMV
- Améliorer les régimes d'assurance liés au changement climatique au profit des PME
- Renforcer une gouvernance efficace, entre les secteurs et au niveau administratif et géographique
- Mettre en place des conditions favorables aux partenariats public-privé-producteurs
- Renforcer la capacité des gouvernements à attirer des investissements axés sur les jeunes dans l'agriculture
- Organiser des activités de renforcement des capacités pour les groupes d'acteurs impliqués dans les processus politiques locaux
- Établir ou renforcer des systèmes pour promouvoir l'adoption de pratiques agricoles durables et résilientes au changement climatique, y compris le partage des avantages.



Les responsables politiques et les décideurs internationaux reconnaissent désormais le lien entre les changements environnementaux et la migration, et ses graves conséquences pour la sécurité humaine. Le paradigme de la sécurité est passé de modèles purement centrés sur les États à un modèle qui englobe l'idée plus large du développement humain en tant que liberté. Le nouveau modèle implique une plus grande prise de conscience internationale de l'importance du développement durable pour tous – y compris un environnement intact et la capacité de tous à jouir d'une bonne santé et d'un travail respectable.

Cette GGWI offre toutes les opportunités nécessaires à la sécurisation de la région, mettant en œuvre une approche combinée utilisant l'agroécologie et le développement socio-économique, intégrant l'approche 3S (Initiative 3S pour la durabilité, la stabilité et la sécurité en Afrique) dans le cadre du projet.

Grâce à cette approche combinée:

- Arrêter et inverser la détérioration des terres agricoles et des pâturages et des forêts due aux changements climatiques soutiendra la restauration des terres agricoles et des pâturages dégradés mais aidera également la restauration des forêts dégradées à leur potentiel économique.
- Sécuriser les moyens de subsistance ruraux et créer de nouvelles opportunités économiques dans les zones rurales améliorera l'accès sécurisé à la terre pour les agriculteurs, en particulier les femmes et les jeunes, et créera de nouveaux emplois durables ou verts basés sur la terre dans l'agriculture, la foresterie et l'agro-industrie.
- Réduire les pressions pour la migration longue distance des zones rurales en raison du changement climatique et de la dégradation des terres incitera les résidents ruraux à investir dans leurs terres au lieu de les abandonner et de migrer de façon permanente.

En conséquence, ce pilier luttera contre les problèmes de migration et de sécurité en luttant contre la désertification. Diverses études ont été menées sur le fait que le changement environnemental mondial pourrait pousser de 50 à près de 700 millions de personnes à migrer d'ici 2050. Ces études soulignent la complexité de la relation multicausale entre les systèmes socio-écologiques couplés et la mobilité humaine, mais elles ont alimenté la débat sur la « migration induite par l'environnement ». Le signal environnemental dans les schémas de migration peut croître à mesure que les impacts des changements climatiques et sociétaux deviennent plus apparents, et cela est particulièrement vrai pour les personnes vivant dans les zones arides.

La relation de cause à effet entre la désertification et la migration n'a été reconnue que récemment par différentes parties prenantes, et des preuves empiriques sont de plus en plus disponibles auprès des instituts de recherche et politiques des Nations Unies, intergouvernementaux. Des études menées en Afrique, notamment en Égypte, au Maroc, au Niger, au Mali et au Burkina Faso, indiquent que la dégradation des terres et la désertification contribuent à la mobilité humaine et à la détérioration des conditions de vie de ceux qui partent et de ceux qui restent (Source : UNU-EHS).

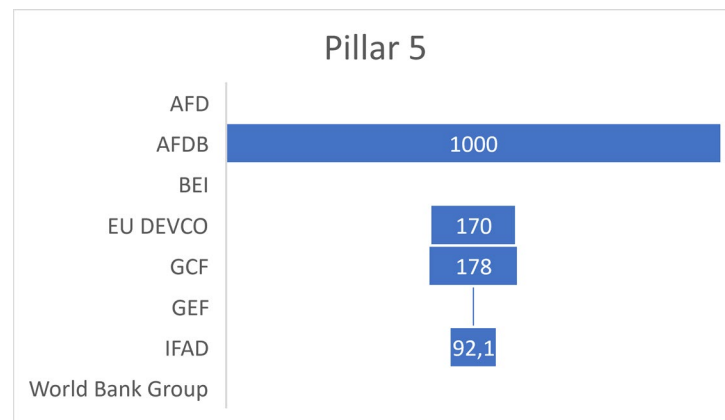


Détails du soutien régional, par partenaire financier, pilier 4 :

PTF	Pilier 4 - Cadre économique et institutionnel favorable pour une gouvernance efficace, la durabilité, la stabilité et la sécurité	Total Pillar 4 US\$
Agence française de développement	AFD planning	243
Banque Africaine de Développement		
Banque Européenne d'Investissement		0
Commission Européenne	<i>EU - Programme d'urgence pour la stabilisation des espaces frontaliers du G5 Sahel, €121m (Mauritanie, Mali, Niger, BF, Chad)</i>	783
Fond Vert Climat	<i>GCF Pipeline</i>	165
FIDA	GEF planning	2
GEF	IFAD planning	2
Banque mondiale	<i>P161706 -Lake Chad Region Recovery (PROLAC) - closing 2025 P173830 -Community-Based Recovery and Stabilization Project for the Sahel - pipeline</i>	40



PILLIER 5 – Renforcement de capacités



Renforcement de capacités

Pour que l'initiative de la Grande Muraille Verte se concrétise, les pays doivent être en mesure de s'approprier et de diriger pleinement leurs projets, en travaillant avec les organisations partenaires de la GMV pour développer leur leadership et soutenir les capacités des parties prenantes à atteindre les objectifs de la Grande Muraille Verte. Parmi les activités possibles à mettre en œuvre:

- Evaluer les capacités des acteurs du projet à réaliser leurs objectifs Grande Muraille Verte.
- Concevoir et mettre en œuvre des activités de développement des capacités pour soutenir la mise en œuvre du programme de la Grande Muraille Verte.
- Suivre et évaluer les résultats des activités de la Grande Muraille Verte, tout en suivant changements dans les capacités des parties prenantes.

L'insuffisance des capacités techniques des agriculteurs et des organisations paysannes est l'un des principaux obstacles à l'expansion des pratiques résilientes au changement climatique. Soutenir leur propre personnel technique est une action que l'accélérateur devrait envisager.

En Afrique de l'Ouest, le réseau ROPPA a pris en janvier 2020 la tête de l'initiative dite ouest-africaine sur l'agro-écologie et constitue une bonne porte d'entrée. Au Niger, le réseau des chambres d'agriculture est également une entité reconnue capitalisant sur les meilleures pratiques, avec une impressionnante base de données en ligne. Les échanges d'agriculteurs à agriculteurs se sont révélés être un outil puissant dans le nord du Burkina Faso pour étendre les techniques agroécologiques.

L'animation d'un réseau d'organismes de formation spécialisés présente également un intérêt particulier, pour partager les connaissances et promouvoir les techniques agro-écologiques dans toute la région. La maquette du centre Songhaï au Bénin en est un exemple concret.

Un autre goulot d'étranglement majeur pour étendre les pratiques résilientes au changement climatique est le petit nombre d'ONG et de prestataires de services. Moins d'une demi-douzaine d'ONG et de prestataires de services par pays ont les compétences requises sur ces questions.



Les incubateurs favorisant le développement de telles entités sont un besoin critique pour augmenter les capacités d'absorption lorsque les fonds sont disponibles.

En outre, il sera essentiel de combler les écarts entre les sexes en investissant dans les compétences techniques et de leadership des femmes et en garantissant leur participation égale aux projets de restauration et de gestion des terres.

Détails du soutien régional, par partenaire financier, pilier 5 :

PTF	Pilier 5 – Renforcement de capacités	Total Pilier 5 US\$
Agence française de développement		0
Banque Africaine de Développement	<i>Technology for Africa's Agricultural Transformation (TAAT) 1000M\$</i>	1 000
Banque Européenne d'Investissement		0
Commission Européenne	<i>EU - CASSECS €5M - séquestration du carbone et émissions de gaz à effet de serre dans les écosystèmes (agro) sylvopastoraux des États du CILSS sahéliens (Sénégal, Burkina-Faso, Niger, Mali, Tchad et Mauritanie)</i> <i>EU planning</i>	147
Fond Vert Climat	GCF PIPELINE	167
FIDA		0
GEF		0
Banque mondiale		0



ANNEXE 5 : Liste des articles scientifiques reçus en 2022

Liens sociaux et crise sécuritaire.

Etude anthropologique des populations et des contextes socio politiques et culturels du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali, Niger)^[1]

Hagberg, S. *, Y.F. Koné**, L.O. Kibora***, O. Hamani**** et L. Vidal*****

- * Université d'Uppsala, Suède
- ** Institut des sciences Humaines, Bamako, Mali
- *** Université de Ouagadougou, Burkina Faso
- **** LASDEL, Niamey, Niger
- ***** Institut de Recherche pour le Développement, Mali

Le pilier 4 de l'accélérateur de la Grande muraille souligne la nécessité d'investissement pour l'établissement de modes de gouvernance visant à offrir un environnement favorable, stabilité et sécurité au Sahel, comme conditions sine qua non pour l'atteinte des objectifs de la GMV.

Cette dimension sécuritaire est un élément particulièrement prégnant dans la région du Liptako-Gourma. Appelée « la zone des trois frontières » en Afrique de l'Ouest, cette zone est à la fois géographique, géopolitique, historique et culturelle. Elle correspond à l'espace transfrontalier réparti entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

La Plateforme d'Analyse, de Suivi et d'Apprentissage au Sahel (PASAS) étudie et analyse l'organisation sociale, politique et culturelle, la religion, les rapports intercommunautaires, l'accès aux ressources, les rapports avec l'État, l'impact des frontières internationales, les liens sociaux porteurs ou non de tensions ; ceci au moyen d'une approche anthropologique collective^[2].

Il en ressort des constats, chacun suivis (→) des recommandations suivantes

Les liens sociaux sont menacés dans le Liptako-Gourma, étant donné que les violences se sont transformées en conflits intra- et intercommunautaires. Les relations entre communautés concernent à la fois des discours et des pratiques. Les « Peuls » sont très souvent critiqués, voire même stigmatisés et méprisés, par d'autres groupes. Ils sont considérés comme étant des gens à qui on ne peut pas faire confiance. Si dans le passé les gens s'entendaient et collaboraient, maintenant ces liens sont sérieusement dégradés. L'exemple le plus parlant est celui de la fin de contrats de fumage et d'élevage entre Peuls éleveurs et agriculteurs. Les résidus de récoltes (tiges de mil), qui étaient laissés pour les animaux, sont actuellement ramassés et transportés à la maison pour être vendus et les agriculteurs ont cessé de confier leurs bétails aux Peuls voisins.

- *Les personnes déplacées internes veulent « retourner chez elles » et reprendre, tant bien que mal, leurs vies d'avant. Les conditions de retour sont à mettre sur la table des réflexions à mener dès aujourd'hui. Elles déterminent le vivre-ensemble envisagé par toutes les formes d'interventions. Les camps de déplacés doivent être des lieux de formation et de sensibilisation sur le vivre-ensemble pour servir de début de reconstruction des liens sociaux.*

Les tensions intracommunautaires – par exemple, au sein des communautés peules – sont importantes. Les relations entre « nobles » et « esclaves », c'est-à-dire entre Rimbe et Rimaïbe sont de



nos jours particulièrement tendues et se sont exprimées non seulement dans la prise d'arme de certains jeunes Rimaïbe, mais aussi lors des élections ou des nominations de chefs de village. L'aristocratie peule a souvent été la première cible des djihadistes.

1. *La démarche pour dé-cristalliser les tensions et les méfiances passe par l'identification et la mobilisation des acteurs qui peuvent « faire le pont » entre les communautés et « écouter » l'Autre. Ceci dit, il importe de faire justice dans les cas avérés avant d'entamer le processus de paix ; mais une paix associée à l'impunité ne serait pas durable...*

Les **pratiques religieuses** sont affectées. En effet, lorsque des djihadistes arrivent dans les villages, ils informent les résidents qu'ils doivent changer leurs habitudes. Les hommes doivent couper leur pantalon et se laisser pousser la barbe. Les femmes doivent désormais être voilées (port du *niqab*), *ne doivent plus travailler aux champs*, et parfois même ne plus fréquenter les marchés. Une autre pratique musulmane que les djihadistes auraient instrumentalisée concerne le prélèvement de la *zakat* (animaux, céréales, parfois même des femmes). En principe, les djihadistes rassemblent les animaux du village et le 40^{ième} animal est prélevé, mais dans la pratique ils prennent autant de têtes d'animaux qu'ils veulent. Des femmes peuvent faire l'objet de *zakat*. Si quelqu'un a quatre femmes, ils « prélèvent » une femme pour l'emmener avec eux pour le temps qu'ils veulent.

1. *Même si les expériences du dialogue inter-religieux sont riches au Burkina Faso, ce que nous vivons au Liptako-Gourma dépasse la capacité d'intervention de dialogue inter-religieux. Par contre, il s'avère important d'identifier et de mobiliser des imams modérés afin qu'ils puissent théologiquement parlant « sensibiliser » les jeunes exposés à l'enrôlement. La formation des prêcheurs et autres leaders religieux serait un atout.*

Le sentiment d'**abandon par l'État** est explicite. La grande majorité semble vouloir « plus d'État » et un « meilleur État » ou un « État protecteur ». Dans les zones sous le contrôle des groupes armés, une forme de gouvernance s'établit progressivement. Les djihadistes expliquent les règles de jeu aux populations afin qu'elles puissent suivre le nouveau pouvoir. Les rapports entre populations et forces armées ne sont pas des rapports de confiance ; le manque de réactivité et l'absence de protection font que les gens cherchent plutôt à éviter des contacts avec l'armée nationale.

2. *Pour tout acteur externe, il s'avère crucial de collaborer avec les représentants des pouvoirs locaux. Parmi les pouvoirs locaux il est recommandé d'utiliser la commune comme entrée, notamment le maire et les conseillers municipaux. Malgré la situation de crise, les élus sont souvent informés des situations. Par contre, un chef traditionnel peut aussi bien être dynamique, engagé, constructif que rétrograde, féodal, corrompu. Toutefois, il faut respecter l'État local et ses représentants.*
3. *La formation de ces forces armées aux droits humains et à la culture des zones d'intervention est aussi indispensable pour rétablir cette confiance et réduire les exactions.*

La **position des femmes** sahéniennes est difficile en temps « normal », mais plus précaire encore en contexte de crise et d'insécurité. Les violences basées sur le genre sont fréquentes ; les femmes sont particulièrement exposées par les pratiques musulmanes prônées par les groupes djihadistes, y compris leur réduction à la condition d'esclave lors du prélèvement de la *zakat*. En plus, elles



deviennent souvent les seules pourvoyeuses de nourriture pour la famille, ceci particulièrement parmi les déplacés. La crise a mis de nombreux hommes dans une situation précaire non seulement sur le plan financier mais aussi sur le plan culturel. Les groupes armés imposent leur loi, y compris via des exactions de tous ordres, pendant que les chefs de famille regardent impuissants la destruction de leur famille. Ils perdent leur autorité.

1. *Les actions « genrées » doivent particulièrement s'intéresser aux masculinités en crise et à la promotion du leadership féminin. L'appui à la résilience des femmes est déterminant car à l'intérieur « des zones rouges » comme dans les camps de déplacés, elles sont souvent de facto des « chefs de familles ».*

En matière de **relations générationnelles** les cadets sociaux, notamment des jeunes hommes, se sont de plus en plus affranchis de l'autorité de leurs parents, qui explique aussi pourquoi « les enfants du voisin » peuvent s'enrôler dans les groupes armés, en dépit de la volonté de leurs propres père et mère.

2. *Il est indispensable de travailler pour récupérer des jeunes en situation vulnérable exposés aux tentations des drogues, de la radicalisation, de la criminalité, de la prise d'arme en mettant en place des programmes pour la création de l'emploi, pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), etc.*

L'accès au foncier est central : accès à la terre, à l'eau, au fourrage. Les pratiques foncières sont régies par un pluralisme juridique, entre la loi moderne avec ses différentes couches souvent contradictoires – d'où l'éternelle tentation de relecture –, les pratiques traditionnelles, coutumières (primauté d'occupation, conquête précoloniale), la référence à l'islam (« *les pâturages, l'eau, l'herbe appartiennent à Dieu* »), ainsi que le pouvoir du plus offrant. La mauvaise gestion des bourgoutières a créé un désordre : personne ne paie quoi que ce soit, l'accès aux bourgoutières est libre et personne ne respecte le calendrier de la traversée.

3. *En matière de gouvernances des ressources naturelles, il est important de travailler avec les pratiques locales en vigueur, plutôt qu'une énième relecture des textes juridiques. Le problème n'est pas juridique, mais politique, pour ne pas dire lié à l'impunité. Promouvoir la justice sociale locale semble être une voie à suivre.*

En **conclusion**, au Liptako-Gourma, la situation d'insécurité est extrêmement complexe et pour la gérer positivement, il faut apporter des solutions qui prennent en compte, à la fois, toutes les dimensions qui la caractérisent. Lorsque les populations disent : « *nous sommes fatigués* », cela traduit une détresse physique et morale, de la désespérance. L'espoir réside dans un retour à la maison, à une vie normale : c'est-à-dire entreprendre des activités de production de biens, pouvoir aller et venir comme on veut, d'accéder aux services sociaux de base, d'avoir des relations sociales stables. La condition *sine qua non* pour concrétiser les aspirations des populations est la sécurisation des lieux. Or, la collaboration des forces armées avec les populations est presque en panne actuellement. La nécessité d'un État protecteur est indispensable.



***Sécuriser le foncier agro-pastoral pour la gestion durable des ressources naturelles,
la sécurité alimentaire et la paix dans les espaces sub-sahariens.***

***Retour sur les conclusions du Colloque régional "sécurisation du foncier agro-pastoral et
la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest et du Centre "***

Bernard Bonnet, Léa Graafland*, Vincent Moutédé-Madji**, Pr. Amane Tatoloum****

* *Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement,*

** *Université de N'Djamena, Tchad,*

*** *Maître Assistant des Universités du CAMES/ Université de N'Djamena, Tchad.*

La question du foncier agro-pastoral est au cœur de ce triple défi pour les populations des espaces ruraux en Afrique du Centre et de l'Ouest. Comment assurer la sécurité alimentaire, par une gestion durable des ressources naturelles appropriées ou d'usage commun, le tout dans le renforcement des alliances entre communautés et des accords sociaux fonciers permettant de limiter les conflits d'accès à ces ressources ? C'est dans une plus grande sécurisation de l'accès au foncier agro-sylvo-pastoral et hydraulique, que les actions à encourager en faveur d'un développement durable et autonome des systèmes de production doivent s'inscrire. Aujourd'hui, de très nombreuses situations de conflits intercommunautaires sont relatées. Souvent mises en lien direct avec les tensions entre usagers des ressources, à plus ou moins juste titre, ces conflits interrogent de nombreux décideurs et acteurs publics, professionnels et de la société civile.

A l'origine de cette initiative en 2019, la rencontre de Haut Niveau sur la Transhumance apaisée dans le bassin du Lac Tchad, avait souligné l'importance d'organiser une telle rencontre régionale et internationale. Reportée au vu des contraintes sanitaires traversées depuis 2020, les institutions régionales CEDEAO, CEEAC, CILSS et plusieurs partenaires techniques et financiers ont manifesté leur soutien à cette initiative portée par le Ministre de l'Élevage du Tchad. Le Comité Technique Foncier et Développement s'est également engagé à soutenir le secrétariat technique mis en place pour faciliter la préparation de cette rencontre. Un comité scientifique a été mis en place par le Ministre de l'Élevage du Tchad (Ministère de l'Élevage, Plateforme Pastorale du Tchad, AFD, IRD, Comité Technique Foncier et Développement, Université de N'Djamena, IRAM, CIRAD...). Environ 200 participants ont ainsi pu prendre part aux échanges^[3] : institutions nationales et régionales de développement rural, responsables d'organisations professionnelles, institutions de recherche, ONG, partenaires au développement...

Pour aborder pleinement les questions soulevées par les analyses présentées dans la note de cadrage du colloque et alimenter de manière concrète les décideurs et responsables des politiques foncières des pays des deux régions, comme des instances sous régionales et des organisations de la société civile concernées, le partage d'expériences et des innovations s'est construit autour de quatre axes principaux d'échanges des connaissances et de propositions d'amélioration des politiques foncières :

1. Processus d'élaboration de politiques foncières légitimes et légalisées ;
2. Statuts des terres agro-pastorales et des communs pastoraux ;
3. Dispositifs de gouvernance responsable du foncier agro-pastoral ;



4. Mécanismes d'information et de défense des droits par les agriculteurs et les éleveurs.

Ces travaux de présentation et d'échanges des travaux ont mobilisés les interventions d'une cinquantaine de chercheurs, praticiens et de représentants des organisations professionnelles et ONG. Au terme de ceux-ci, une déclaration ministérielle a été présentée et discutée pour porter des recommandations stratégiques adressées aux différents acteurs institutionnels de ces deux régions : pouvoirs publics régionaux et nationaux, collectivités locales décentralisées, organisations professionnelles, ONG...

Cette déclaration ainsi que l'ensemble des vidéos des interventions et documents de cadrage préparatoires édités pour ce colloque sont accessibles sur www.foncier-ndjamena2021.org.

Retenons en particulier ici les considérations partagées par ces acteurs, traduites en recommandations stratégiques aux acteurs, qui devraient entrer pleinement dans les actions promues par la GMV :

1. les activités agricoles et pastorales sont par nature complémentaires et cette complémentarité est particulièrement à renforcer aujourd'hui au vu des enjeux d'agroécologie, d'adaptation au changement climatique, de sécurité alimentaire et de sécurité des territoires ;
2. les complémentarités entre communautés rurales engagées dans les activités agricoles et pastorales nécessitent un usage partagé de la terre et les différents systèmes de production doivent bénéficier d'un accès régulé aux ressources naturelles ;
3. les droits d'usage individuel et collectif ainsi que les accords sociaux négociés localement constituent une voie d'avenir pour garantir l'usage partagé, le respect du droit et la représentation des acteurs aux différents échelons, concernant l'utilisation durable de la terre et des ressources naturelles ;
4. la sécurisation foncière des activités agro-pastorales nécessite une gouvernance pluri-acteurs et multi-niveaux ;
5. la question foncière se trouve au centre des défis et enjeux d'accès au droit à l'alimentation et par conséquent, exige impérativement l'élaboration de politiques foncières et de réglementations coordonnées intégrant la sécurisation du foncier agro-pastoral, qui doivent constituer la priorité des États ;
6. la mobilité régulée des troupeaux, quelle que soit son amplitude, demeure une nécessité et une alternative viable de gestion optimale des espaces agro-pastoraux sahéliens et ouest et centre africains face à la pression croissante sur les terres agricoles, sur les aires protégées et à l'exacerbation des incertitudes climatiques. Elle doit impérativement être organisée et négociée entre tous les usagers de l'espace et des ressources naturelles des territoires ;
7. la cohabitation et la tolérance mutuelle entre éleveurs et agriculteurs, et entre ceux-ci et les autres usagers des ressources naturelles, constituent désormais un impératif au regard des tendances démographiques, de peuplement et d'urbanisation, et plus largement des tendances sociales, économiques et environnementales ;
8. la volonté politique et l'engagement des Hautes Autorités des deux sous-régions d'apporter des réponses fortes et adaptées à la situation actuelle marquée par une dégradation du tissu social, est de plus en plus manifeste et pressante ;
9. la corruption et les abus d'autorité contrarient les efforts des Gouvernements et des autres acteurs en matière de gouvernance apaisée, et demeurent des vrais défis qui mettent à rude épreuve la paix sociale en milieu rural ;
10. l'implication accrue des autorités traditionnelles et des acteurs territoriaux responsables et légitimes constitue un atout dans l'aménagement participatif de l'espace et pour la prévention de l'accaparement des terres.



Au terme de ces considérations partagées, les participants ont invité les États des deux sous-régions et leurs partenaires, les organisations professionnelles, les organisations intergouvernementales et les partenaires techniques et financiers, à **définir et mettre en œuvre des politiques volontaristes et cohérentes de gestion du foncier agro-pastoral essentielles au développement économique équitable et durable, à la viabilité socio-écologique et à la paix**. Différentes lignes d'actions adressées aux parties prenantes devraient constituer les références aux appuis qui seront désormais engagés avec le soutien de la GMV.

Parmi celles-ci figurent notamment les recommandations adressées aux États appuyés par les organisations professionnelles :

- i. élaborer et/ou réviser leur politique foncière en développant des démarches qui associent légalité et légitimité privilégiant le droit négocié et le renforcement de la gouvernance responsable, en s'inspirant des analyses des trajectoires des politiques foncières agro-pastorales présentées par le Comité technique foncier et développement ;
- ii. définir des dispositifs juridiques innovants et performants pour les interventions à venir sur budgets nationaux et/ou extérieurs, en s'appuyant sur les leçons apprises des expériences antérieures, et plus particulièrement assurer l'intégration des différents codes thématiques au sein d'un code rural en mesure de prendre en compte la complexité des interactions spatiales, à l'exemple du processus de construction de la politique foncière du Niger qui s'inscrit dans le renforcement de la trajectoire de sécurisation du foncier agro-pastoral initié depuis 1993 avec le Code Rural du Niger ;
- iii. garantir une participation large, inclusive et éclairée des usagers à l'élaboration de ces politiques à travers l'organisation de concertations multi-acteurs ascendantes avec l'assurance du respect des accords internationaux tels les ODD et les accords sur le changement climatique dans le cadre d'espaces de dialogue impliquant les différents départements sectoriels, les organisations professionnelles et la société civile, comme la Plateforme Pastorale du Tchad par exemple ;
- iv. garantir l'implication des pasteurs dans la gestion des aires protégées et de leurs périphéries, dans le cadre de documents et d'instances participatives d'aménagement et de planification territoriale. Seule une approche participative de gestion des aires protégées qui intègre le pastoralisme (zonages et pratiques), peut concilier développement et conservation de la biodiversité ;
- v. adapter le statut de terres communes (aires de pâturage, de repos des troupeaux, axes de transhumance, points d'eau, terres salées) pour un meilleur respect du droit d'accès aux ressources communes, et revivifier les règles de vaine pâture par la négociation et les accords sociaux à l'exemple de nombreuses expériences d'accompagnement de la négociation entre les usagers des espaces agro-pastoraux sous la responsabilité des instances foncières et des collectivités locales (Mali, Niger, Mauritanie);
- vi. accorder un budget conséquent aux différents départements impliqués dans le développement pastoral (élevage, aménagement du territoire, agriculture, environnement, hydraulique) pour assurer une viabilité territoriale équitable et durable par la mise en œuvre des orientations de sécurisation foncière ; à l'exemple des travaux engagés au Niger dans



l'élaboration et la mise en œuvre de Schémas d'Aménagement Foncier dans la plupart des régions ;

- vii. promouvoir la mise en cohérence transfrontalière des réglementations et des outils administratifs, pour réguler et faciliter la circulation des troupeaux et des productions animales afin de promouvoir les échanges régionaux des excédents locaux, et leurs exportations vers les marchés mondiaux ; à l'instar du travail en cours par la CEDEAO sur l'élaboration d'une stratégie régionale de développement de l'élevage et de sécurisation du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Plusieurs pays représentés lors de ce colloque régional ont dessiné leur feuille de route pour l'élaboration d'une politique foncière et sont en train de cheminer dans ce sens, comme la RCA, le Tchad et la Guinée.

... voir la suite de la Déclaration en français et en anglais, ainsi que les présentations des expériences présentations et débattues : www.foncier-ndjamena2021.org

La Grande Muraille Verte et ses territoires : l'heure d'un nouveau rendez-vous ?

Deborah Goffner*, Amadou Hamath Diallo*, Olivier Ninot**, Ronan Mugelé**

* Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)—IRL 3189 "Environnement, Santé, Sociétés", Marseille, France/Université de Bamako, Mali/CNRST Burkina-Faso, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

** UMR 8586 Prodig, Aubervilliers, France

Alors que la GMV célèbre ses 15 ans d'existence, il semble urgent de procéder à une capitalisation réelle de ses interventions. Cela passe par une analyse critique des réalisations de terrain, pour interroger à la fois l'efficacité des actions mises en œuvre, et la pertinence même de la stratégie d'intervention. Au Sénégal, pays fortement engagé dans la mise en œuvre du projet, une analyse des actions réalisées par la GMV montre deux principaux types d'interventions, souvent répliquées à l'identique d'une localité à l'autre.

Restauration environnementale vs mosaïque de jardins

Le premier est sectoriel et orienté quasi-exclusivement vers la restauration environnementale : il s'agit du reboisement. Cependant, tel que pratiqué aujourd'hui, le reboisement est difficilement conciliable avec la vocation largement dominante de la zone d'implantation de la GMV, à savoir le pastoralisme. Dans le contexte du Ferlo où les pressions sur les ressources sylvo-pastorales sont déjà exacerbées par les changements climatiques, les convoitises sur le foncier et les concurrences entre usagers (Saqalli *et al.*, 2021), le reboisement de parcelles mises en défens semble constituer un facteur supplémentaire de morcellement de l'espace pastoral et de soustractions immédiates de ressources sans compensations (Delay *et al.*, 2022 ; Ninot *et al.*, 2022). Au-delà de ces considérations fondamentales, au plan technique, le suivi réalisé depuis 15 ans montre que le reboisement s'avère peu efficace dans ces steppes semi-arides : les taux de survie des arbres plantés sont souvent très faibles (Wade *et al.* 2018) et les choix de localisation des parcelles font l'objet de litiges entre acteurs locaux. En d'autres mots, les défis autour de la reforestation sont autant, voire plus sociaux



qu'écologiques (Pritchard, 2021), surtout dans ce territoire où l'articulation entre reboisement et pastoralisme a souvent été difficile (Dia et al., 2019).

Le deuxième type d'action consiste à créer des jardins polyvalents villageois destinés à la diversification des activités génératrices de revenus, principalement en faveur des groupements de femmes. Pourtant beaucoup de défis restent là encore à relever. Ils concernent notamment l'accès à l'eau (coût, panne de forage, augmentation des besoins pendant la saison sèche, distance entre les jardins et les forages), le prix dissuasif des intrants, la faible maîtrise technique du maraichage et le ciblage incertain des bénéficiaires (parfois 200 femmes pour 5 ha). Dans les conditions actuelles, ces obstacles fragilisent grandement la pérennité des jardins et l'objectif d'autonomisation des femmes (Billen 2014 ; Diallo 2021).

Ces études montrant un impact mitigé des activités de la GMV sont corroborées par les perceptions du projet par les différentes parties prenantes. En effet, les populations locales y voient avant tout un projet environnemental du gouvernement à la logique « top-down » déconnectée des réalités locales (Mugelé, 2018). L'héritage ancien d'opérations de reboisement exogènes et l'existence plus récente d'investissements dans la sylviculture privée (filiale gomme arabique) dans la zone sylvopastorale sont des précédents marquants. Les débats qu'ils ont suscités obèrent la réception et l'acceptation locale du projet, perçu comme une menace pour les activités des éleveurs sans réelle mesure compensatoire pour les populations (emplois durables, rémunération conséquente, accès et exploitation de pâturages après les récoltes). De manière significative, pour certains agents techniques et autorités locales, la GMV est un outil de visibilité politique et médiatique avant tout destiné à susciter l'engouement international et donc à capter projets et financements des bailleurs de fonds.

Vers des approches plus contextualisées

Une certaine naïveté dans l'implémentation de la GMV se fait ressentir depuis le début de sa mise en œuvre en imaginant qu'on puisse reproduire à l'identique un petit nombre d'actions, sans prendre en compte la diversité des situations locales. Or chaque socio-écosystème sur le tracé de la GMV est unique, avec caractéristiques et dynamiques propres, et les actions mises en œuvre doivent être adaptées et alignées en fonction (Goffner et al., 2019). Cet alignement demande une connaissance approfondie de chaque socio-écosystème, comme une condition de réussite et d'acceptation des actions à venir. Mais le temps du diagnostic, de l'analyse et de la concertation, est souvent considéré comme incompatible avec l'urgence ressentie par les décideurs et les maîtres d'œuvre de la GMV. Pourtant, les recherches s'appuyant sur des démarches participatives localement ont identifié la gestion communautaire des ressources naturelles intégrant, par exemple, la régénération naturelle assistée (méthode moins coûteuse mais plus efficace écologiquement et mieux acceptée socialement que le reboisement), comme aspiration forte des populations locales (Perrotton *et al.*, 2019, projet Xpaths : <https://www.xpathsfutures.org/>).

Dans ce contexte, il paraît urgent et important de mieux ancrer la GMV dans son territoire d'implantation afin de mieux aligner les bénéfices environnementaux aux gains socio-économiques des actions pour les communautés dans les localités ciblées. Dans sa gouvernance, le principe d'un meilleur équilibre entre les différentes échelles responsables de l'exécution et la réalisation du projet reste à promouvoir : à l'échelle panafricaine (l'imaginaire d'une GMV porteur d'espoir africain/obtention de financements), à l'échelle nationale à laquelle les décisions d'interventions sont actuellement prises à travers son agence nationale dédiée et enfin, à l'échelle locale, celle de ses



aménagements. Au Sénégal, l'acte 3 du processus de décentralisation offre depuis 2013 un contexte favorable, au moins théoriquement, pour l'accompagnement de la GMV vers une meilleure territorialisation, synonyme par exemple d'une articulation des actions communes à l'échelle du territoire de la zone sylvo-pastorale (ZSP), combinées à d'autres, plus diversifiées, co-construites, ajustées aux aspirations locales en matière de développement, et associant communautés, autorités locales, projets de développement, chercheurs et élus locaux. Une telle démarche implique sans doute une double rupture par rapport au modèle actuel de la gouvernance de la GMV. Il s'agit d'une part de prendre en compte les spécificités socio-écologiques locales pour mieux adapter les interventions au territoire ; et, d'autre part, de favoriser l'appropriation du projet par les acteurs du territoire en parvenant à rendre visible et lisible l'impact du projet.

Ancrage local vs image globale ?

La visibilité et la lisibilité du projet tiennent essentiellement à la manière dont les populations (majoritairement éleveurs transhumants ou agropasteurs) considèrent les actions de la GMV en tant que projet de développement comme un autre. En effet, la GMV peine à susciter l'intérêt des éleveurs et de leurs représentants (Organisations paysannes, associations) alors que le potentiel (production fourragère, reverdissement) les concerne en premier lieu. De plus, par son emprise spatiale théorique, la GMV pourrait devenir un instrument à part entière de gestion des ressources naturelles à l'échelle locale, et un outil innovant de la politique environnementale nationale. A condition toutefois qu'elle s'appuie sur les instruments déjà existants en matière de gouvernance territoriale et de gestion partagée des ressources, comme les unités pastorales, les comités de gestion des forages et les conseils communaux. La GMV donnerait alors une occasion de déclencher des processus de concertation et de consolider des organes décisionnaires et gestionnaires à l'échelle intercommunale pour redonner toute leur place aux activités d'élevage et à leurs logiques spatiales.

Pour atteindre cet objectif, la démarche suppose d'ouvrir le cercle des parties prenantes à l'ensemble des acteurs du territoire. Au-delà de faire émerger les projets de développement par le bas, guidés par les aspirations exprimées localement, une orientation de la recherche qui serait moins centrée sur les arbres mais plus ouverte sur la gouvernance territoriale et/ou la *political ecology* participerait à réduire l'écart entre les différentes échelles qui est à l'origine du décalage important qui existe actuellement entre besoins locaux et actions engagées par la GMV.

Plus que jamais, l'enjeu principal de la GMV est de dépasser sa fonction de « vitrine » environnementale africaine projetée à l'échelle internationale pour se focaliser au contraire sur le devenir des territoires d'intervention, qui sont aussi des territoires habités, exploités, vécus et suivant leurs propres dynamiques et relations spatiales, indépendamment de la GMV (Ninot *et al.*, 2019). La GMV pourrait ainsi porter un projet de territoire en mesure de décroiser la ZSP (3 régions administratives, une multitude de projets de développement ayant chacun son territoire d'action) pour recréer du lien dans l'ensemble de la zone.

Le second souffle apporté au projet à l'occasion du *One Planet Summit* organisé en janvier 2021 à Paris est donc l'occasion d'un nouveau rendez-vous pour la GMV avec son territoire. Il s'agit de consolider avant tout l'ancrage local de la Muraille socio-écologique, et non l'image globale de la Muraille politico-institutionnelle. Dans cet impératif de territorialisation semble directement se jouer le destin de la GMV au Sénégal et, au-delà, au Sahel.



Un cadre d'analyse multi-critères des futurs projets GMV

Loireau M*, Jangorzo S. N. **, Chevallier T*, Issoufou H. B-A. **

*Institut de Recherche pour le Développement

**Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Maradi, Niger

Les projets GMV répondent désormais aux enjeux des trois conventions de Rio et plus largement aux Objectifs du Développement Durable (ODD). Ils doivent donc s'accorder aux logiques des politiques nationales et sous-régionales de Restauration-Conservation-Protection du Capital Naturel (RCPCN), et de Développement Economique Local des terroirs. Le décloisonnement des secteurs, des acteurs et des disciplines s'impose afin que les effets des actions menées puissent bénéficier de manière durable tant aux sociétés qu'aux écosystèmes et ne génèrent pas d'effets indésirables ou non contrôlés.

Croisant nos regards disciplinaires et mettant à profit nos expériences d'une recherche scientifique interdisciplinaire et co-construite avec une large diversité d'acteurs, nous avons opéré une synthèse des critères d'évaluation des projets de gestion durable des territoires sahéliens en figure 1. Nous la proposons comme cadre conceptuel pour l'analyse multi-critères des projets GMV.

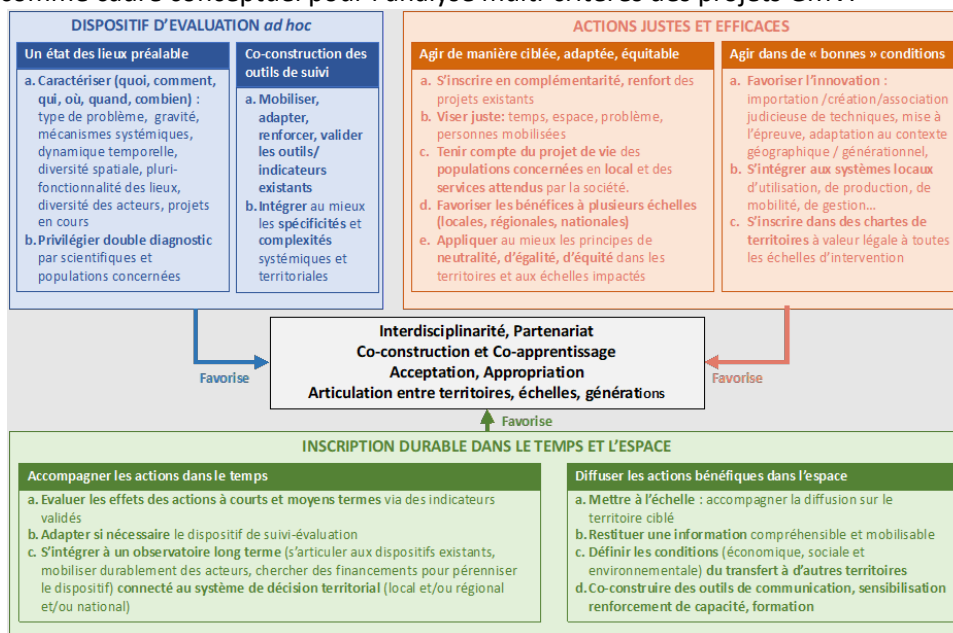


Figure 1 : Cadre conceptuel d'analyse multi-critères des projets GMV

Ce cadre conceptuel d'analyse multi-critères des projets GMV repose sur 3 exigences.

Exigence scientifique → Fiabilité

Un référentiel systémique

La figure 2 est une représentation systémique des compartiments de l'agro-éco-socio-système qui répondent aux pressions sociétales et climatiques et s'expriment dans le temps et l'espace sur les territoires (Fargette et al., 2019^[4], Simon et al., 2014^[5]). Les objectifs des 5 piliers de la GMV y sont reformulés et positionnés selon une organisation *in fine* en sept grands secteurs d'action.

Cette représentation holistique et organisée doit permettre à un projet GMV de préciser à quel secteur chacune de ses actions s'adresse et à quel(s) objectif(s) il répond. Elle peut permettre aussi de situer, compléter si nécessaire et articuler les projets GMV afin qu'individuellement et/ou

collectivement ils répondent au mieux à l'ambition globale. Elle peut enfin servir de tableau de bord à l'Agence Panafricaine ou agences nationales de la GMV ou de catalyseur d'actions communes pour les porteurs de projet.

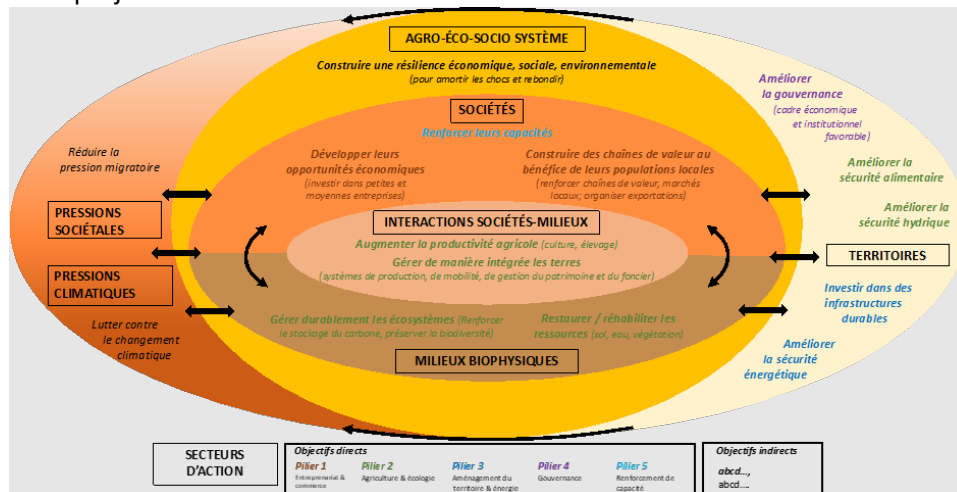


Figure 2 : Représentation holistique et organisée des actions et projets GMV

Des indicateurs de suivi validés

Les projets GMV doivent être dotés d'une liste d'indicateurs de suivi des effets (directs et indirects) de chaque action qu'il met en œuvre. Cette liste doit être proposée avant que le projet ne soit soutenu ; elle peut être consolidée en cours de projet ; elle doit rester pertinente une fois le projet terminé. Les indicateurs directs permettent d'évaluer si le projet atteint les objectifs qu'il cible. Les indicateurs indirects permettent d'évaluer s'il ne produit pas d'effets indésirables relativement aux objectifs de la GMV non ciblés. Pour tout projet GMV, la liste des indicateurs doit ainsi couvrir l'ensemble des secteurs de la figure 2 et donner les moyens au projet de suivre dans quelle mesure il :

- **atténue/régule les pressions sociétales**, e.g. croissance démographie, migrations forcées, crises politiques/ sécuritaires/sanitaires, changement de mode de consommation, **et climatiques**, e.g. hausse des températures, intensité et irrégularité du régime des pluies, fréquence des évènements extrêmes, ... ;
- **augmente la capacité d'adaptation des sociétés**, e.g. mobilité/solidarité/égalité intra et inter-communautaires, diversité/inter-connexion/structuration des réseaux d'acteurs, ... ;
- **réhabilite les milieux biophysiques**, e.g. dynamique des flux et stocks des nutriments, croissance du stock/production/ disponibilité des ressources naturelles renouvelables, amélioration de leur qualité ;
- **améliore/optimise les interactions sociétés-milieu**, e.g. gestion intégrée des terres (afforestation/protection de ligneux, gestion des ressources naturelles renouvelables, adaptation des itinéraires techniques, maîtrise foncière, valorisation des savoirs locaux/métiers, verdissement des villes, droit négocié des terres...), intensification agricole durable (productivité des pratiques agro-écologiques, combinaison de pratiques e.g. agroforesterie, diversification agricole, ...) ;
- **viabilise l'agro-éco-socio-système**, e.g. résilience des sociosystèmes (capacité d'innovation/investissement/contrôle, ...), écosystèmes (capacité biologique des terres, capacité de rétention en eau des sols,...), agrosystèmes (capacité des terres à nourrir les populations,...) ; vertu de l'agro-éco-socio-système (maintien des fonctions, vitesse de reconstitution des stocks...) ;
- **rend les territoires plus opérationnels**, e.g. amélioration de la gouvernance (participation, contrôle, réglementation), de la sécurité (alimentaire, hydrique et énergétique).



Certains indicateurs de suivi peuvent être harmonisés sur la zone d'intervention de la GMV afin de faciliter le reportage des actions GMV au niveau régional ou national. D'autres au contraire doivent rester spécifiques au domaine et à l'échelle d'action pour contextualiser et ajuster au mieux les actions menées. Ces indicateurs, génériques ou spécifiques, doivent rester opérationnels.

Chaque indicateur de suivi doit être validé par une co-construction explicitée (garant de sa pertinence systémique et de son appropriation par tous les acteurs), une calibration et des tests effectués par zone d'action (garant de sa fiabilité et sensibilité au contexte). La méthode d'analyse paysagère décrite par Loireau et Fargette (2022^[6]) peut être un outil au service de cette co-construction et contextualisation des indicateurs de suivi pour des projets à l'échelle locale. Quelle que soit la méthode utilisée, elle doit mobiliser les connaissances et savoirs (sur l'état et le fonctionnement des systèmes) des acteurs de la recherche, mais aussi des opérateurs de développement et usagers des territoires. Les indicateurs doivent être reproductibles et partageables. Chaque protocole de collecte et analyse des données utile à la production d'un indicateur doit être défini suffisamment clairement pour que des opérateurs puissent « en routine » collecter ces données puis produire les indicateurs de suivi. L'opérateur, issu de la recherche, du développement ou simple citoyen, doit avoir été formé. Les modalités de fonctionnement (en termes d'acquisition, traitements, partage, diffusion et sauvegarde) du dispositif de suivi doivent être discutées et définies avec les acteurs mobilisés (*cf.* exigence partenariale) ; la constitution d'un comité pluri-acteurs dédié peut y aider.

L'évolution des indicateurs mesurés doit constituer le tableau de bord qui permette au porteur du projet, comme à leur bailleur, i) d'évaluer les effets des projets GMV et de leurs actions à courts, moyens et longs termes (*cf.* exigence temporelle), et ii) de réajuster les projets si nécessaire.

Exigence partenariale → Ancrage territorial

Les projets GMV doivent produire des effets qui intéressent les acteurs du territoire, *i.e.* les gestionnaires comme les usagers dont le projet de vie et le bien-être dépendent du territoire, de sa gestion et de ses ressources. Ils doivent donc répondre à un besoin exprimé par ces acteurs et être ancrés dans la vie et les décisions territoriales. C'est pourquoi les opérateurs d'un projet GMV doivent dialoguer avec l'ensemble des acteurs du territoire. Il existe au moins deux façons d'opérer ce dialogue :

1) mobiliser des usagers ou des décideurs en tant que source d'information voire opérateur (*i.e.* impliqué dans sa gouvernance ou ses actions) ;

2) créer des conditions favorables à la discussion au cours des phases de création, d'exécution et d'évaluation du projet. L'approche participative^[7] (Pretty, 1995) est un gage de réussite de l'ancrage territorial d'un projet GMV où chaque acteur devient partenaire.

Elle privilégie deux outils, la co-construction et le co-apprentissage. Le premier implique les différents acteurs, de la création du projet à la communication de ses résultats ; le second croise les savoirs locaux (acquis par expérience, transmission) et les connaissances scientifiques (acquis par expérimentation, analyse) pour un enrichissement mutuel (Watts et Scales, 2015)^[8].

Un projet GMV doit être en mesure de fournir des preuves de ce processus d'ancrage territorial : *e.g.*, composition des membres, temps consacré aux échanges multi-acteurs, type de pratiques de co-construction/co-apprentissage, type de diffusion d'informations à quelle étape du projet, contribution des indicateurs de suivi au rapportage des pays auprès des conventions internationales, intégration de modules de formation dans les collectivités territoriales, au sein des écoles et universités.

Exigence spatiale et temporelle → Continuité

Un projet GMV doit s'inscrire dans la durée, s'intéresser à l'avant et l'après projet. En effet, il doit établir un diagnostic préalable pour connaître l'état et le régime du système sur lequel il porte, prendre en compte les processus historiques et contemporains, l'époque où il se déroule (*i.e.* du contexte générationnel) et chercher à bénéficier aux générations futures. Il doit créer les conditions pour suivre à courts, moyens et longs termes, la trajectoire des territoires impactés directement et



indirectement par ses actions. A ces exigences temporelles, s'ajoutent des exigences spatiales. Chaque action d'un projet GMV doit cibler l'échelle spatiale la plus adaptée à la résolution du problème traité. Il doit adapter ses actions au(x) contexte(s) géographique(s) dans le(s)quel(s) il se déploie, prioriser les zones les plus fragiles et veiller à ne pas impacter négativement d'autres territoires.

Les conditions de diffusion des effets bénéfiques des actions menées à d'autres territoires doivent aussi être définies. Ces exigences sont un gage de la continuité temporelle et spatiale d'un projet GMV. Tout projet GMV devrait pouvoir fournir des preuves de cet engagement dans la durée et de ces considérations géographiques.

L'association systématique des acteurs de la recherche ou de l'expertise scientifique à la mise en place et à l'évaluation d'un projet GMV augmenterait les chances pour un projet GMV de répondre à ces trois exigences, au mieux et dans les meilleurs délais. Ces exigences peuvent aussi être vues comme un guide pour les opérateurs et bailleurs des projets.

Boosting FMNR in the Sahel for the UN Decade of Restoration

Arnaud Dakpogan*, Dr. Jules Bayala**, Ibrahim Ouattara, Jack Ellington*:

- * J-PAL/ Massachusetts Institute of Technology (MIT)
- ** World Agroforestry Center
- *** CIFOR-ICRAF

Background

Farmer Managed Natural Regeneration (FMNR) is a low-cost natural reforestation technique ([Botoni et al. 2010](#)) that has the potential to reduce desertification, contribute to land restoration, and increase vulnerable communities' resilience to climate change across Great Green Wall countries. FMNR has been identified as a promising way to improve woodlands across the Sahel by [the Great Green Wall initiative](#). The practice of FMNR was developed in Niger following the discovery of an underground forest of tree stumps, roots, and seeds that can be used to regrow native trees and shrubs in previously clear-cut fields ([Carey 2020](#)). It entails selectively pruning tree suckers—vegetative growths that stem from the tree's root system—to encourage additional growth of the tree's trunk. The practice also involves limiting how much regenerated greenery can be used for fodder, organic matter, or firewood ([Reij and Garrity 2016](#)). Within four to five years, growth-selected stems can reach a significant size and provide environmental services such as animal habitat and sun and wind protection, in addition to products such as fodder and timber ([Binam et al. 2015](#); [Weston et al. 2015](#)). Since its development, FMNR has spread to 7 million hectares of cropland in Niger and now occupies about 21 million hectares across the Sahel ([Reij and Garrity 2016](#); [Garrity and Bayala 2019](#)).

Benefits of FMNR

FMNR restores native tree species rather than planting new trees. Newly planted trees often have low survival rates ([Wade et al. 2017](#)) and exotic species can disrupt local ecosystems. FMNR is less expensive than planting new trees and regenerated trees are easier to care for and tend to have a higher survival rate than new trees, making the practice more appealing to smallholder farmers ([Binam et al. 2015](#); [Chomba et al. 2020](#); [Toudou et al. 2020](#)). Additionally, regenerated forests maintain native species composition ([Wade et al. 2017](#)), improving the ecological balance of the environment and maintaining biodiversity ([Binam et al. 2015](#); [Ellison and Speranza 2020](#)). FMNR also has several advantages in terms of increasing farmers' resilience to climate change ([Ellison and Speranza 2020](#)). First, the fruits and leaves of regenerated trees can serve as additional sources of food and income for farmers' households, particularly during the long dry season when farming



households face low agricultural yields. Aerial fodder made up of leaves and pods can also be used to feed animals during the long dry season when standard animal feeds may be unavailable ([Botoni et al. 2010](#)). Second, in addition to protecting crops from wind and reducing erosion and evaporation, the presence of trees enriches soil through the decomposition of tree litter and nutrients from animals that live on or under the trees ([Bayala et al. 2014, 2020](#)). Regenerated trees also sequester atmospheric carbon and increase carbon concentrations in soil, which can help combat climate change ([Binam et al., 2015; Bayala et al., 2020](#)).

Barriers to scaling up FMNR

First, the lack of formal land rights among smallholder farmers discourages medium- and long-term investments in land management, such as tree growth. In many Sahelian regions, the right to land is passed down from father to son informally and women are frequently excluded. In some areas, the lack of secure legal land rights or contracts that are recognized and respected by the community discourages farmers from investing their resources, whether time, effort, or money, for medium- to long-term benefits. FMNR techniques, which only provide benefits after a few years, are thus not always appealing. In Niger, for example, farmers tend to invest more manpower in the land that they own rather than the land that they borrow ([Gavian and Fafchamps 1996](#)). Under customary tenure, landowners may have a greater incentive to plant trees on their land if tree planting can help reduce threats of land confiscation or eviction, though, in the absence of tenure security, farmers may have less incentive to plant trees on their land ([Barbier and Tesfaw 2013](#)).

Second, the absence of genuine and inclusive local forest governance in villages ([Binam et al. 2017; Toudou et al. 2020](#)) has an impact on the practice of FMNR. In the absence of community regulation, farmers may not practice FMNR because their neighbors may illegally cut down their trees in search of firewood or fodder. Community adherence to FMNR practices, cross-villages bylaws, local conventions for tree protection, and forest monitoring committees are likely necessary for the success of FMNR projects.

Third, some tree protection regulations disincentivize farmers from growing trees through the use of FMNR. A major barrier to FMNR adoption is the lack of national regulations that ensure farmers have the legal right to harvest non-timber and timber forest products produced by trees grown using FMNR. Many native species grown through FMNR are classified as protected species by ministries in charge of the environment. Often, such species cannot be pruned, felled, or marketed without a license, and cutting trees without a license often results in large fines for farmers ([Garrity and Bayala 2019](#)). Farmers in Niger, for example, had no legal right to harvest the fruits of the trees grown through FMNR practice until the [FMNR decree](#) was passed in July 2020. Because regulations prevent farmers from utilizing the native trees on their land, farmers may opt to plant exotic trees that are exempt from such regulations rather than regenerate indigenous trees or may remove young trees from their lands to avoid being fined ([Garrity and Bayala, 2019](#)). National governments need to revise forestry legislation and pass agricultural development policies that incentivize land users to invest in trees by recognizing farmers' rights to own, manage and harvest the local species they have nurtured in their farmlands.

Finally, farmers' preferences for tree species frequently differ from the tree species grown using FMNR. FMNR only permits the growth of tree species whose stumps are already present in the soil, which farmers may not choose to grow if those species do not meet their needs. Assessing the species composition and regeneration potential of woodlands to be restored is recommended when employing FMNR so farmers may plant tree species if needed ([Lohbeck et al. 2020](#)).



Need for adequate regulatory systems

Restrictive environmental regulations can disincentivize farmers from managing trees if they prevent farmers from making use of the trees grown on their lands. Relaxing policies has led to significant greening in Mali and Niger ([Yatich et al. 2014, 2016](#)), though Sahelian governments must continue to work with farmers to protect both farmers' livelihoods and the regenerated woodlands ([Yatich et al. 2008](#)). There is also a need at the community level to pass local reforms to bush fire setting and free-grazing practices so as not to damage newly-regenerated woodlands, such as incorporating controlled fires, rotational grazing areas, and the promotion of livestock corridors to scale-ups of FMNR projects ([Binam et al. 2017](#); [Garrity and Bayala 2019](#)).

While FMNR has been shown to be successful in individual plots, scaling FMNR to the landscape and community level is a challenge. Widespread effects may not be achievable unless communities can organize themselves and develop enforceable bylaws for managing the trees. A good example is what has been accomplished in Dan Saga in Niger ([Garrity and Bayala 2019](#)).

Future research

Even though the evaluation of FMNR's impacts has often been done on a small scale and despite its low cost, ease of implementation, and potential ecological and economic benefits, quantitative evidence on FMNR outcomes at scale in the Sahel is limited ([Chomba et al. 2020](#)). Some large-scale surveys have revealed positive socioeconomic impacts ([Binam et al., 2015](#)) as well as an increase in soil carbon sequestration ([Bayala et al., 2020](#)), though additional quantitative research is needed to understand the levers that can amplify FMNR's impact in each Sahelian country.

Disclaimer: The views expressed in this article are those of the authors and don't necessarily reflect the position of the Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab

^[1] Voir <https://pasas-minka.fr/fr/resources/download/282>

^[2] Les recherches se sont déroulées de juillet à octobre 2022 : i) de la recherche bibliographique nous a permis de couvrir les différentes parties de la région du Liptako-Gourma ; ii) des entretiens avec des personnes ressources ; iii) des recherches de terrain dans la région du Liptako-Gourma, dans les centres urbains et villes secondaires. Au total, plus de 200 entretiens semi-directifs ont été conduits dans une douzaine de communes sahéliennes. A cela s'ajoutent nombre d'observations et d'interactions.

^[3] Avec le soutien de CEDEAO, CEEAC, CILSS, AFD, UE, BM, GIZ, DDC, CSAO, ENABEL, CILSS, CIRAD, IRD...

^[4] https://www.researchgate.net/publication/330422838_The_relationship_between_Man_and_his_environment_a_systemic_approach_of_the_viability_of_System_Earth_In_Coviability_of_Social_and_Ecological_Systems_Reconnecting_Mankind_to_the_Biosphere_in_an_Era_of

^[5] [\(hal-03024750\)](#)

^[6] <https://doi.org/10.46298/jimis.8762>.

^[7] [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(95\)00046-F](https://doi.org/10.1016/0305-750X(95)00046-F)

^[8] <https://doi.org/10.1111/gec3.12212>